

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.
Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE : Le Commerce extérieur de la Belgique en 1928, par M. F. Baudhuin. — L'activité économique de la Belgique pendant le mois de Février 1929. — Le relevé de la Fortune mobilière belge et l'indice de la Bourse de Bruxelles. — L'arrêt de la Cour de Cassation concernant les évaluations en matière d'expropriation publique. — Le rendement du plan Dawes (six premiers mois de la cinquième annuité). — Statistiques.

**LE COMMERCE EXTERIEUR DE LA BELGIQUE
EN 1928**

par M. Fernand BAUDHUIN,
Professeur à l'Université de Louvain.

L'année 1928 s'est écoulée pour la Belgique sous le signe d'une stabilisation économique très avancée. Ses résultats nous donnent une indication, non décisive sans doute mais hautement significative, sur ce qui attend notre pays lorsqu'il sera tout à fait revenu à son état normal. Les chiffres du commerce extérieur sont à cet égard fort instructifs; nous nous proposons de les mettre en lumière et de les commenter comme nous l'avons fait il y a un an pour l'exercice qui venait de finir (1).

Donnons tout d'abord les chiffres et les rapports globaux, corrigés par nous pour 1912, 1913 et 1919, et rectifiés récemment par l'administration pour les années 1924 et suivantes. Ces dernières rectifications modifient quelque peu les pourcentages de trois de ces années.

Balance commerciale de la Belgique.

	Importat.	Exportat.	Coefficient
	(En millions de francs)		
1912 Officiel....	4.958	3.951	80
Corrigé....	4.744	3.951	83
1913 Officiel....	5.050	3.716	74
Corrigé....	4.750	3.716	78
1919 Officiel....	5.246	2.300	44
Corrigé....	6.246	2.300	37
1924.....	17.712	13.865	78
1925.....	17.881	14.807	83
1926.....	23.063	19.998	87
1927.....	29.139	26.697	92
1928.....	31.564	30.145	95 1/2

(1) Nous nous référerons ordinairement, au cours de cette étude, aux articles publiés par le Bulletin en date des 18 février et 3 mars 1928.

Le déficit commercial de la Belgique s'est donc considérablement réduit; il se trouve au minimum que nous ayons jamais enregistré depuis que notre commerce extérieur a pris de l'extension. Il a évolué comme suit, sous les réserves dont on doit affecter les statistiques mêmes rectifiées, surtout celles d'avant-guerre.

Déficit de la balance commerciale.

	Francs-pap.	Francs-or
1912.....	—	793
1913.....	—	1.034
1924.....	3.847	920
1925.....	3.074	750
1926.....	3.065	490
1927.....	2.442	352
1928.....	1.419	205

La balance commerciale de la Belgique doit comprendre celle du Congo belge, nous l'avons montré ici à plusieurs reprises. Sur la foi des statistiques officielles nous avons écrit l'an dernier que l'adjonction du Congo devait accroître le déficit de notre balance. En fait, nos études ultérieures l'ont montré, le commerce congolais n'est pas déficitaire, il est de nature à rendre plus favorable la balance de la métropole.

Nous devons admettre que le commerce congolais se présentera mieux encore pour 1928 que pour 1927, lorsque dans quelques mois ses résultats seront connus. Le prix moyen du cuivre est passé de 56/2/5 £ à 63/17/7 £, ce dernier prix représentant plus de 11 francs le kilo. En même temps la production de l'Union Minière était portée de 88.000 à 110.000 tonnes.

La hausse des prix de vente et l'accroissement de la production représentent pour la colonie une recette supplémentaire de 350 millions. Si les prix se maintiennent au niveau où nous les voyons actuellement (85 £), les résultats de 1929 seront plus brillants encore.

Quoi qu'il en soit, il est vraisemblable que la balance commerciale corrigée de notre colonie pour 1928 améliorera d'un demi-milliard environ la balance générale de la métropole.

Le relèvement de notre coefficient d'exportations doit évidemment nous réjouir, il traduit un progrès marqué. Faisons cependant observer que, par rapport à 1925 et aux années précédentes, les chiffres ne sont pas entièrement comparables à cause des défauts que présentait autrefois la statistique des diamants. Cette industrie était censée ne rien donner comme crédit net de la balance, alors qu'en réalité ses exportations dépassaient les importations de plusieurs centaines de millions. Pour 1928, nous notons 1.090 millions d'importations et 1.750 millions d'exportations; sans le crédit de 660 millions qui en résulte notre pourcentage d'exportations fléchirait de deux points.

Il semble, par ailleurs, que nos statistiques sont plus exactes qu'autrefois en ce qui concerne nos exportations. Cependant des sous-évaluations demeurent probables. Il est invraisemblable, par exemple, que nos charbons exportés en France ne nous rapportent, rendus gare frontière, que 161 francs par tonne, alors qu'il s'agit en bonne partie d'antracites de luxe. Nous avons peine à croire aussi que nos aciers laminés ou étirés n'aient été vendus que 94 centimes le kilo, moins cher qu'en 1927, malgré la hausse des produits métallurgiques. Or, ce poste représente 1.300 millions.

Nos statistiques commerciales présentent encore un point obscur, qui cache peut-être un crédit important, un supplément d'exportation. Il s'agit des produits importés en franchise temporaire, pour recevoir une main-d'œuvre dans le pays; ce trafic a pris une grande extension depuis 1926. C'est sous ce régime que sont notamment introduites les laines traitées à Verviers et les pièces détachées destinées à la fabrication des automobiles devant être réexportées.

Normalement, les réexportations devraient être égales aux importations, augmentées de la valeur du travail effectué, des frais généraux et des bénéfices. Or, voici comment se présentent les chiffres des deux dernières années.

Marchandises admises en franchise temporaire.

	Importat.	Exportat.	Différence
	(En millions de francs)		
1927.....	2.520	2.584	crédit 64
1928.....	3.088	3.011	débit. 77

Ainsi donc, alors que ce commerce rapporte à la Belgique, de toute évidence, plusieurs centaines de

millions, dans les statistiques importations et exportations se balancent. Pareille situation n'est pas inadmissible « a priori »: il se pourrait que la différence se trouve à l'intérieur du pays, dont les stocks auraient augmenté. Mais il est assez peu probable qu'il en soit ainsi dans le cas qui nous occupe. Les industriels s'efforcent ordinairement de maintenir leurs stocks constants, et le tableau publié par le *Bulletin* du 25 janvier dernier semble indiquer qu'en 1928 les stocks ont plutôt diminué. Bref, nous considérons comme probable que, lorsqu'elle sera possible, la rectification de cette statistique nous vaudra un crédit de plusieurs centaines de millions.

Par contre, nous devons signaler des insuffisances probables du côté de l'évaluation des importations, du moins en ce qui concerne le coton. Le coton américain est porté à l'entrée du pays pour 13 francs le kilo; or, l'American Middling, qualité courante, a valu environ 11 pence la livre en moyenne, soit 18 francs le kilo. Le coton des Indes, que notre statistique compte à 7 francs le kilo, a coté quelque 7 pence, soit fr. 11.50 en 1928. La sous-évaluation pourrait atteindre, pour ces chapitres, trois ou quatre cents millions.

II. Examinons à présent les grandes divisions de notre commerce extérieur, et tout d'abord nos échanges en denrées alimentaires, ce qui nous permettra d'apprécier l'effort de notre agriculture. Nous avons estimé précédemment que notre déficit alimentaire avait été de 5 milliards de francs-papier, soit de 725 millions de francs-or, en 1927. Voici le tableau que l'on obtient pour les deux dernières années, en ajoutant aux denrées alimentaires proprement dites les animaux vivants qui font partie de la production agricole.

Commerce des produits alimentaires

(en millions de francs.)

	1927	1928	Différence
	(En millions de francs)		
Importations...	7.289	6.856	- 433
Exportations...	2.281	2.686	+ 405
Déficit	5.008	4.170	- 838

Notre déficit alimentaire a donc sérieusement diminué; au lieu de 725 millions de francs-or, il n'atteint plus que 600 millions. Mais, à quoi est dû ce progrès, et peut-on espérer qu'il est définitif?

Nous pouvons être sûrs d'une chose: notre consommation a été plus forte en 1928 que précédemment, les achats de produits autres que ceux de première nécessité ont certainement augmenté. On le constate, nous le montrerons, pour le café, pour le vin (en valeur du moins), le fromage. Les droits de douane, qui frappent de préférence les produits de luxe, ont produit 1.125 millions au lieu de 920. La diminution de notre déficit alimentaire n'est certainement pas due

Le Service des Etudes Economiques de la Banque Nationale de Belgique prépare un aperçu rétrospectif des séries statistiques mensuelles les plus importantes pour l'étude de la vie économique de la Belgique de 1919 à 1928 ; il y comprendra certaines données inédites jusqu'à présent mais utiles pour la compréhension des statistiques nouvelles élaborées par lui.

Cet aperçu sera accompagné de notices explicatives détaillées concernant la méthode de confection et le contenu exact de toutes nos statistiques régulières.

L'ensemble sera publié en un numéro hors-série qui paraîtra le 10 avril et pourra être relié avec le volume II de 1928 dont nous publions aujourd'hui la table des matières.

à des privations; elle survient au contraire malgré le relèvement de notre niveau de vie.

Un changement d'importance se remarque dans nos achats de froment; ils nous ont coûté 1.970 millions, au lieu de 2.400 millions l'année précédente. Ce gain de 430 millions correspond exactement à la réduction de nos importations alimentaires. C'est naturellement un progrès. Toutefois, nous devons savoir qu'il est dû moins à la diminution des quantités importées qu'à la baisse du prix du froment. En valeur, les importations ont diminué de 20 p. c., mais en quantité elles n'ont reculé que de 5 p. c.

La diminution de nos importations de froment paraît due partiellement à la récolte excellente de 1927. Mais comme la régression affecte toutes les céréales à peu de chose près, même le maïs que nous ne produisons pas, nous inclinons à croire qu'en 1927 nous avons reconstitué nos stocks amoindris au cours de la crise financière de 1926, ce qui avait alourdi nos achats. En 1928, nous sommes revenus à la normale.

Importations nettes de froment.

	Tonnes
Année 1925	1.155.000
Année 1926	1.025.000
Année 1927	1.225.000
Année 1928	1.150.000

La diminution des importations autres que le froment a compensé l'augmentation de nos achats de produits pouvant être considérés comme plus ou moins de luxe:

	1927	1928
	(En millions de fr.)	
Froment	2.400	1.970
Maïs	925	770
Café	535	560
Orge et escourgeon	440	420
Viande frigorifiée	240	170
Vins	200	255
Fromage	200	220
Riz	95	90
Cacao	66	71
Oranges et citrons	40	58
Bananes	40	55
Amandes	9	13
Noisettes	6	8

Nous avons indiqué les cinq derniers postes parce qu'ils traduisent nettement l'amélioration de nos conditions de vie, l'augmentation du revenu national. Citrons et oranges coûtent fort cher, mais nous en avons néanmoins importé 37 millions de kilos au lieu de 27 millions.

III. Si nous passons à l'examen de nos exportations de produits alimentaires, les œufs attirent immédiatement l'attention. La valeur exportée passe de 394 à 574 millions, ce qui explique à concurrence des quatre dixièmes le progrès de nos ventes de produits agri-

coles. Quant au nombre des œufs exportés, il a augmenté dans les proportions que voici:

Œufs exportés.

	Millions d'unités
Année 1925	182
Année 1926	397
Année 1927	479
Année 1928	685

Le rapprochement des quantités exportées et des valeurs obtenues montre que la vente a été moins fructueuse que l'année précédente. On sait, d'autre part, que le marché anglais accueille moins volontiers les œufs étrangers, et l'on signale que la clientèle allemande n'est pas de rapport très agréable. Heureusement la ville de Paris s'annonce comme un débouché excellent, où le Boerenbond notamment commence à faire de grosses expéditions.

En ce qui concerne le beurre, nous équilibrons nos entrées et nos sorties avec un léger boni. Celui-ci était de 225.000 kilos en 1927, nous le trouvons maintenant à 330.000 kilos; c'est très peu de chose en face d'une production et d'une consommation de l'ordre de 80 millions de kilos.

Nos exportations de pommes de terre ont triplé l'année dernière, ce qui n'a rien d'étonnant en présence de la mauvaise récolte de 1927; notre crédit passe de ce chef de 73 à 125 millions. Nous avons vendu pour 62 millions de chicorée (Witloof) au lieu de 47, pour 69 millions de raisins frais au lieu de 41. C'est l'Angleterre qui prend à peu près tout le raisin, pendant que la France et la Hollande achètent nos chicorées. Nos conserves de légumes accusent aussi un progrès sérieux; l'exportation passe de 25 à 55 millions.

Les cinq produits dont nous venons de parler expliquent à concurrence des trois quarts l'accroissement de nos exportations de produits agricoles; le dernier quart se répartit en une série d'augmentations de peu d'importance. Il résulte de cet examen que l'accroissement de notre exportation de produits alimentaires et la réduction du déficit qui en résulte sont bien dus au progrès de notre agriculture. La diminution de nos importations n'est pas aussi définitive, elle dépend des prix mondiaux du froment.

IV. Nos importations de matières premières ont augmenté de 1.400 millions, pendant que nos exportations progressaient de 900 millions. Le déséquilibre s'est accru d'un demi-milliard, ce qui est fort compréhensible vu l'augmentation de notre production et de notre exportation de produits finis.

C'est la rubrique métallurgique qui nous donne les plus fortes augmentations d'importations. Nous notons un excédent de 112 millions de fonte, mais surtout 400 millions de cuivre, provenant du Congo et devant être réexporté après raffinage. Mentionnons encore un supplément de 175 millions de diamants.

Nos importations de charbon sont en recul, et les exportations en progrès. Le déficit n'a plus été que 6 millions de tonnes, contre 7.800.000 tonnes en 1927. En réalité, cette dernière année avait été influencée par la reconstitution des stocks après la grève anglaise. Notre dépendance réelle en ce qui concerne les combustibles n'a pas diminué, notre production est demeurée la même et la consommation intérieure a dû être légèrement supérieure.

En ce qui concerne les produits fabriqués, nous constatons que les importations ont augmenté dans une mesure appréciable, quoique moindre que les exportations. Le tableau que nous avons donné précédemment peut être complété comme suit :

Mouvement des produits fabriqués.

	Importations	Exportations	Rapport des exportations aux importations
	(En millions de francs-or)		(En p. c.)
1913.....	869	1.436	165
1925.....	960	1.960	204
1926.....	815	1.750	214
1927.....	950	2.200	232
1928.....	1.150	2.525	220

Le rapport est quelque peu moins favorable que l'an dernier; la raison doit en être cherchée, selon toute vraisemblance, dans la reprise d'achats que la crise financière avait anormalement comprimés. C'est le cas notamment pour les importations d'automobiles, qui ont fortement augmenté en 1928.

Nous avons dit, dans notre commentaire sur notre commerce en 1927, que les produits d'exportation se tenaient en Belgique à des prix inférieurs à ce qui correspondait aux prix mondiaux. Nous estimions à 120 environ l'index-or moyen de notre exportation, alors que les index étrangers se situaient entre 140 et 150. Nous vendions à trop bon marché.

Un changement s'est opéré depuis lors, et d'une façon exceptionnellement heureuse. Les produits d'importation sont plutôt en baisse, ceux d'exportation en hausse. Notre index des prix de gros demeure stable à peu de chose près. L'équilibre n'est pas encore établi, mais nous n'en sommes plus aussi éloignés.

Cette observation ressort notamment du tableau que voici, où nous avons réparti toutes les rubriques entrant dans notre index des prix de gros en deux catégories, selon qu'elles étaient importées ou exportées par nous. Cette comparaison ne peut être évidemment qu'approximative, et pour certains articles on peut discuter la répartition que nous avons adoptée; mais nous ne retiendrons que la tendance, assez nette comme on le verra. Nous avons rangé le charbon parmi les produits exportés, quoique nous soyons surtout importateurs; mais le prix des qualités importées a peu augmenté et l'on peut faire valoir en outre que nous exportons indirectement le charbon ayant servi à la fabrication des produits finis. Nous plaçons les produits chimiques et les engrais parmi nos articles d'exportation, nos ventes dépassant nos achats à l'étranger; nous observerons toutefois que ce n'est pas dans une large mesure.

Index comparé des prix de gros en Belgique.

(1914 = 100.)

	Décembre 1927	Décembre 1928
Produits d'importation		
Alimentation	903	854
Goudron et dérivés	1.212	849
Pétrole et dérivés	959	938
Matières grasses	799	765
Textiles	1.140	1.092
Produits résineux	1.065	1.115
Peaux et cuirs	921	877
Tabac	750	795
Caoutchouc	367	193
Industries du papier	1.067	1.168
Produits d'exportation		
Combustibles	802	848
Produits métallurgiques ...	762	825
Industrie céramique	818	898
Verrerie	484	879
Produits chimiques	691	746
Engrais chimiques	617	650
Matériaux de construction.	661	782

Nous ne prendrons pas la moyenne de ces index partiels; elle nous conduirait à des conclusions très peu sûres. Contentons-nous de dire, pour montrer que la tendance est nette, que la baisse moyenne dans la première catégorie est de 6 p. c., pendant que dans la deuxième catégorie nous notons une hausse de 13 p. c.

Le relèvement des prix à l'exportation a permis d'augmenter les salaires depuis le début de l'hiver, en concordance avec la marche de l'index. Cette coïncidence, qui aurait pu très bien être absente, a beaucoup facilité l'adaptation de notre économie au cours des derniers mois.

V. Faut-il dire qu'en présence des résultats de notre commerce extérieur, moins que jamais on ne peut concevoir de doute sur le large crédit de notre balance des comptes? Nous avons totalisé l'an dernier 6 1/2 milliards au crédit de notre balance invisible et 2 1/2 milliards à son débit; la situation a dû être plus favorable encore pendant l'année 1928.

Nous possédons à cet égard un indice de plus, que nous pourrions préciser dans quelques mois; il concerne l'apport des nombreux ouvriers belges travaillant en France et rapatriant presque entièrement leurs salaires. Nos renseignements particuliers nous avaient fait évaluer à 80.000 (beaucoup plus haut que toutes les données officielles) le nombre des « frontaliers » domiciliés en Belgique et se rendant tous les jours ou toutes les semaines en France. En vertu de dispositions récentes, ces ouvriers doivent se munir d'une pièce d'identité spéciale, dont la distribution est en cours. Or, les chiffres connus actuellement font prévoir que leur nombre dépasse, maintenant du moins, les 80.000 auxquels nous nous étions arrêtés pour les années précédentes. Il se situera sans doute vers 100.000 ou au delà.

A cet égard, la situation est donc excellente; nous devons faire en sorte qu'elle s'améliore encore.

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE LA BELGIQUE

PENDANT LE MOIS DE FÉVRIER 1929

APERÇU GÉNÉRAL.

Fait rare en Belgique, pays au climat pluvieux, maussade mais tempéré, un froid d'une rigueur extrême a entravé pendant tout le mois l'activité économique du pays.

Les transports ont été désorganisés: le port d'Anvers s'est vu bloqué par les glaces pendant quelques jours, la navigation fluviale a été complètement interrompue, l'Escaut, la Meuse et les canaux étant gelés sur de grandes étendues; les chemins de fer eux-mêmes ont souffert de la gelée: une forte proportion du personnel s'est absentée par suite de maladie, le ravitaillement en eau des locomotives a été compromis et les appareils de signalisation ont été dérangés par le froid. De nombreux trains ont été supprimés. La température rigoureuse a enfin désorganisé les transports sur route en avariant les moteurs automobiles et en rendant les chemins impraticables.

A peine est-il nécessaire de dire que l'agriculture et la culture horticole et maraîchère ont été fortement compromises par des températures de -15° et -20° centigrade. La congélation des plantes-racines a rendu difficile l'alimentation du bétail et le froid a entravé la ponte et la production du lait. De nombreux semis sont perdus et la reprise de la végétation des pâturages sera fortement retardée. La production des légumes a été entravée pendant tout le mois de février. Le dégel qui a commencé au début de mars, a heureusement été accompagné de pluies tièdes, ce qui hâtera l'ameublissement du sol et la reprise de la végétation.

Les industries de la pêche maritime, du bâtiment, de la pierre et de l'exploitation forestière ont, comme on pense, été contraintes de chômer. Les expéditions de pierres par canaux ont été arrêtées.

Mais le froid a, en outre, provoqué une telle désorganisation de la production industrielle, que des usines, généralement indépendantes des variations atmosphériques, ont été réduites au chômage, soit par suite de l'état sanitaire des effectifs ouvriers, soit à cause de l'arrêt du ravitaillement en charbon et en matières premières, ou enfin, à cause de l'impossibilité d'effectuer des expéditions par voie d'eau ou par chemin de fer. Quelques indications glanées dans la presse montreront la gravité de la situation. Les exportations de verre par Anvers ont dû être suspendues et les envois ont subi un retard de quinze jours à trois semaines.

Le froid a obligé les usines suivantes à fermer leurs portes: Ateliers de la Sambre, Léonard Giot, Compagnie des Aciers à Thy-le-Château, Ateliers Allard et clouterie Otelet

En outre, un certain nombre de lavoirs et triages de charbon ont été arrêtés par manque de personnel, le nombre d'ouvriers malades étant fort élevé.

Par suite des difficultés de ravitaillement, la Société d'Ougrée-Marihaye a arrêté deux hauts-fourneaux.

Les usines à zinc ont également souffert: à la fin du mois, une seule usine avait 27 allèges bloquées dans les canaux de la Campine.

Le prix des lins russes s'est senti du fait que les transports étaient arrêtés dans la Baltique et la Mer Noire.

Les répercussions du froid sont parfois assez inattendues: elles n'en sont pas moins fort préjudiciables aux producteurs: c'est ainsi que les brasseries ont vu tomber leur chiffre de vente dans de fortes proportions et, dans la région d'Audenarde, certaines ont été réduites à un chômage de quelques jours.

Seuls, les charbonnages et le commerce de bonneterie ont profité de la situation; la consommation des charbons domestiques a été fortement accrue et la demande a été d'autant plus vive que les transports étaient désorganisés.

Il est déjà certain que la production de l'industrie belge aura marqué en février un fléchissement notable; une perturbation temporaire de la température aura ainsi amené des conséquences fâcheuses dont les répercussions se prolongeront: hausse probable des produits de la ferme, diminution du pouvoir d'achat de la population par suite de dépenses extraordinaires et du manque à gagner.

Les milieux intéressés se montrent assez émus par la menace d'un renforcement du protectionnisme des Etats-Unis en ce qui concerne les verres et les ciments. On sait que pour les glaces, le relèvement des droits de douane est effectif.

On trouvera ci-dessous notre tableau mensuel des stocks en Belgique de quelques produits industriels.

	CHARBONS		SUCRES BRUTS		CUIRS Stocks à Anvers		LAINE Stocks de peignés dans les peignages à façon de Belgique (6)			
							Mérinos		Croisés	
	1928	1929	1928	1929	1928	1929	1928	1929	1928	1929
	Tonnes (1)		Tonnes (2)		Pièces		(Tonnes)			
Janvier	1.781.000	976.580	165.810	—	150.817	(5) 149.400	1.045	979	1.335	1.025
Février	1.817.000	774.370	149.992	—	125.601	173.600	940	955	761	1.061
Mars	1.793.000	—	142.038	—	85.804	—	976	—	735	—
Avril	1.694.000	—	134.989	—	86.780	—	1.122	—	781	—
Mai	1.512.000	—	123.571	—	82.964	—	1.287	—	862	—
Juin	1.419.000	—	101.472	—	79.148	—	1.406	—	1.135	—
Juillet	1.443.000	—	70.739	—	95.481	—	1.653	—	1.185	—
Août	1.468.000	—	46.447	—	78.704	—	1.755	—	1.380	—
Septembre	1.401.000	—	25.464	—	59.266	—	1.757	—	1.428	—
Octobre	1.236.000	—	63.201	—	74.999	—	1.422	—	1.260	—
Novembre	1.209.480	—	180.039	—	(3) 81.300	—	1.118	—	1.154	—
Décembre	1.087.930	—	220.850	—	(4) 99.900	—	1.091	—	1.125	—

(1) D'après la « Revue du Travail ».

(2) D'après le « Moniteur Belge ».

(3) 5 décembre.

(4) 2 janvier.

(5) 30 janvier.

(6) Communiqué de la Chambre de Commerce de Verviers.

LA CONCENTRATION.

Armements.

Le Lloyd Royal Belge a fait apport d'un vapeur à la S. A. « Maritime Gantoise ». Cette dernière entreprise a porté son capital de 1,750,000 à 3,750,000 francs et a remis au Lloyd, en rémunération de son apport, 1.450 actions de 1,000 francs.

Nous avons déjà signalé que nos grandes sociétés d'armement se trouvaient placées sous le contrôle d'une société holding. La presse anversoise annonce que comme suite à cette rationalisation, les trois armements: Lloyd Royal Belge, Compagnie Belge Maritime du Congo et Compagnie Africaine de Navigation auront désormais une politique maritime commune tout en conservant leur indépendance respective.

Meunerie.

Nous avons eu à plusieurs reprises l'occasion de signaler la situation difficile dans laquelle se trouve la meunerie belge. Celle-ci, avant la guerre, était fortement exportatrice de farines provenant de la mouture de blés exotiques. La Hollande constituait un excellent débouché. Depuis la guerre, la meunerie belge s'est vue en partie écartée de ce marché, du fait que, pendant la guerre, les Pays-Bas ont été obligés de construire des minoteries afin de pourvoir à leurs propres besoins.

D'autre part, le marché belge est envahi de farines

françaises dont l'exportation est fortement encouragée par le gouvernement de la République.

Il résulte de cet ensemble de circonstances que les meuneries belges sont loin de travailler à leur maximum de capacité. La persistance de la crise a amené l'élaboration de projets de rationalisation. Les détails précis ne sont pas encore connus, mais une importante banque de Bruxelles a provoqué à Liège une réunion de meuniers afin de conclure des ententes régionales pour arriver ensuite à des accords nationaux. Un second établissement financier bruxellois s'occuperait aussi de la question.

Au point de vue théorique, cette information présente une grande importance: elle montre que l'idée d'une structure économique rationnelle pénètre dans les entreprises s'occupant de transformations et fournissant au marché les produits finis servant directement à la consommation: sucre, farine.

Electricité.

Le « Moniteur Belge » vient de publier les notices convoquant les actionnaires de la Compagnie Générale pour l'Eclairage et le Chauffage par le Gaz, de la Société Générale Belge d'Entreprises Electriques et de la Société Générale de Chemins de Fer Economiques, à des assemblées devant décider la fusion de ces sociétés avec la Compagnie Générale d'Entreprises Electriques et Industrielles (Electrobél) dont le capital sera porté de 35,000,000 de francs à 210,000,000 de francs.

Nous avons déjà signalé la réalisation prochaine de cette opération.

Papeteries et fabriques d'allumettes.

Les Papeteries de Ruyscher vont porter leur capital de 25 à 200 millions de francs et porteront le nom de Papeteries de Belgique. Elles se sont intéressées à la constitution de la Belgian Baltic Timbar, société anonyme au capital de 10 millions de francs. Elles vont également créer, selon l'Agence Economique et Financière une société filiale pour la fabrication du papier de cellulose.

La « Sidac » fabrique de papier de cellulose à Swy-naerde-lez-Gand, qui appartient au groupe de la Banque Belge du Travail, va créer, sous le nom de Internationale de Produits Chimiques, une nouvelle société au capital de 150 millions, qui aurait pour objet l'exploitation à l'étranger du procédé de fabrication de la « Sidac ». L'action du trust suédois des allumettes en Belgique se développe. Selon l'Agence Economique et Financière, la Swedish Match va absorber la Sogalfor, créée par la Banque de Bruxelles.

Verreries.

Les Verreries de Binche, les Verreries de Cronfestu et les Verres Spéciaux de Bonne-Espérance, ont constitué, au capital de 750,000 francs, le « Comptoir de vente des verres opales », qui traitera l'achat et la vente de verres spéciaux.

Il serait question d'une accentuation du mouvement de concentration des verreries par la constitution de groupes sous un contrôle bancaire: La Société Générale contrôlerait un groupe d'usines qui serait constitué par les Verreries de Mariemont, les Verreries Bennert-Bivort et les Verreries des Hamendes. La Banque de Bruxelles prendrait sous son égide plusieurs entreprises du pays de Charleroi, notamment les Verreries mécaniques de Lodelinsart. Enfin, les Glaces Nationales Belges contrôleraient un troisième groupe.

Tabacs.

L'Agence Economique et Financière annonce que le groupe Tabacofina, groupant onze entreprises, a été amené à relever de 10 p. c. le prix des produits des usines affiliées. Le trust a conclu avec un grand nombre de magasins de détail un accord sur les bases suivantes: le détaillant s'engage à étaler sur une surface de 75 p. c. les produits des firmes groupées au sein de la Tabacofina pendant un an. Aucun étalage spécial ne pourra être fait pour d'autres marques. La Tabacofina paiera au détaillant une location annuelle allant de 250 à 1,000 francs.

Sucreries.

De nouvelles fusions sont à l'ordre du jour dans l'industrie sucrière. Au cours de notre exposé des progrès de la concentration dans cette branche (1) nous avons signalé que la banque privée Warburg et Cie de Hambourg, possédait des intérêts dans des sociétés sucrières belges établies à l'étranger, en Italie et dans les Balkans. En fait, la banque Warburg et Cie avait, avant 1914, participé à la constitution ou à l'augmentation du capital de ces sociétés. Cependant, depuis 1918, le nom de cette banque ne figure plus parmi les souscripteurs aux augmentations ultérieures de capital. Il semble donc que le contrôle des groupes belges sur nos sucreries à l'étranger s'est étendu, pour autant que l'on puisse en juger par la lecture de notices sommaires.

Cartels internationaux.

Suivant *The Times Trade and Engineering Supplement* du 2 mars 1929, le renouvellement du cartel des rails (Erma) donnera lieu à de nombreuses difficultés. Le groupe anglais a fait demander un relèvement de son tonnage autorisé. Les adhérents belges, soutenus par les autres affiliés du continent, sont opposés à un changement des parts de chacun des membres du cartel, ce qui fait présager bien des difficultés. D'autre part, les Anglais ont offert de relever considérablement au delà de 1 £ le montant de l'amende à payer par tonne vendue au delà du tonnage autorisé.

Les Allemands vont également demander que soient exclus de leur part les tonnages livrés au titre des réparations.

De son côté, la *Frankfurter Zeitung* annonce que le Comptoir de vente de la fonte brute pour l'Europe occidentale va être créé incessamment, sous forme de société coopérative, à Bruxelles. Les ventes sont réparties à raison de:

- 40 p. c. aux 2 entreprises belges;
- 40 p. c. aux 15 entreprises françaises;
- 20 p. c. aux 4 entreprises luxembourgeoises.

L'entente internationale de l'acier a pris en considération le fait que, poussés par les besoins du marché, tous les pays contractants ont dû dépasser leur quantum actuel. Elle a relevé de 2 millions de tonnes le tonnage programme pour 1929.

Le cartel du zinc a décidé de diminuer le taux de réduction de la production, par suite du relèvement des prix.

COMMERCE DE BANQUE, MARCHÉ DE L'ARGENT ET SPÉCULATION

Nous avons signalé à diverses reprises que le marché des obligations avait été fermé en 1928 aux sociétés belges qui auraient cherché à se procurer des res

(1) Voir « Bulletin » n. 4, vol. 1, 1929, p. 138.

sources par cette voie, les émissions publiques d'obligations n'ayant pas atteint 12 millions en 1928. Cependant, certaines des sociétés qui émettent des obligations aux guichets, en contre-partie de leurs opérations courantes, comme les banques de crédit hypothécaire, par exemple, ont enregistré en 1928 une amélioration de leur situation qui est confirmée par la progression des inscriptions hypothécaires dont la moyenne mensuelle en 1928 est supérieure d'un tiers à celle de 1927: en effet, le montant mensuel moyen des inscriptions a été de 205 millions en 1927 et de 308 millions en 1928.

L'amélioration considérable des cours des fonds d'Etat belges (12 p. c. en un an) est d'ailleurs un symptôme, qu'il ne faut point négliger, d'un renouveau prochain du marché des capitaux à long terme et à revenu fixe.

Il convient de signaler ici un passage fort intéressant du rapport pour 1928 du Crédit Foncier de Belgique:

« La reprise qui s'est produite en 1927 dans le placement des obligations s'est affirmée davantage encore au cours de l'exercice 1928. Grâce aussi à quelques placements importants que nous avons opérés dans de bonnes conditions, le capital des obligations en circulation, qui était au 1^{er} décembre 1927 de fr. 152.099.371,72, a été porté au 31 décembre 1928 à fr. 222.761.688,65 marquant ainsi une augmentation de fr. 70.662.316,93.

» Les prêts hypothécaires ont suivi une progression parallèle, passant de fr. 154.994.481,48 au 31 décembre 1927 à fr. 226.826.483,39 au 31 décembre 1928, soit une augmentation pour le premier exercice de fr. 71 millions 832.001,91 ».

D'autre part, le journal hebdomadaire *Les Ventes publiques* de Bruxelles publie un article dans lequel il constate un renouveau du marché immobilier, indépendamment, évidemment, des constructions nouvelles: « Le marché immobilier a décidément repris son bel entrain. Le public est nettement acheteur d'immeubles, il consulte les affiches, visite les études notariales et suit assidûment les ventes; en un mot, il porte actuellement un vif intérêt au marché immobilier ».

* * *

On note un certain recours au réescompte par les banques de province. Les agrégations d'agents à la Bourse de Luxembourg se font de plus en plus nombreuses; des courtiers belges, français et allemands sont inscrits sur la liste.

L'amortissement de la dette extérieure belge.

A différentes reprises, le *Bulletin* a attiré l'attention sur la charge que crée à la Belgique la dette extérieure, tant pour l'amortissement que le paiement des intérêts. Rappelons que, selon l'exposé général du budget pour 1928, notre dette se décomposait comme suit, au 30 septembre 1928 (1):

Dette intérieure . . .	25.723 millions de francs
Dette extérieure. . .	28,322 " "

Total 54,045 millions de francs

La charge de l'amortissement est fort lourde et ira en croissant; il serait donc fort inopportun d'accumuler à côté de ces charges publiques, celles résultant de la conclusion d'emprunts belges à l'étranger.

Nous publions ci-dessous, d'après les documents du Fonds d'Amortissement de la Dette publique pour 1928, le tableau d'amortissement de la dette extérieure belge, tant envers des particuliers qu'envers des gouvernements étrangers. La charge de ces deux catégories d'emprunts forme, comme on le verra, un total imposant pour l'amortissement seulement, compte non tenu du paiement des intérêts. Cette charge correspond à un grand effort collectif que fait la communauté nationale pour se libérer de sa dette envers l'étranger. A ce titre, elle assainit nos finances; mais il suffit d'en mesurer l'étendue pour comprendre qu'il ne faut pas l'alourdir.

Voir tableau page 221.

Tous les emprunts extérieurs précédents ont été placés dans le public; il est d'autres dettes qui sont des engagements directs de l'Etat belge vis-à-vis d'Etats étrangers et dont l'amortissement est opéré par le Trésor.

Ce sont:

1. La dette 5 p. c. de 46.738.000 florins, soit 135.113.079 belgas, envers les Pays-Bas dérivant des frais d'internement des militaires belges pendant la guerre;
2. La dette 5 p. c. de £. 9.000.000, soit 315.000.000 belgas, envers la Grande-Bretagne, provenant de la consolidation des crédits anglais dits « de reconstruction »;
3. La dette de guerre de 171.780.000 \$, soit 1 milliard 235.430.339 belgas, envers les Etats-Unis d'Amérique et la dette post-armistice de \$ 246.000.000, soit 1.769.215.644,69 belgas.

En 1928, l'amortissement de la dette envers les Pays-Bas a été de 2.760.000 florins, soit 7.978.777,40 belgas. L'amortissement de la dette de guerre et de la dette post-armistice envers les Etats-Unis s'est élevé à 1.250.000 dollars et 1.200.000 dollars, soit au total 2 millions 450.000 dollars, soit 17.620.237,11 belgas.

L'amortissement de la dette envers l'Angleterre ne commencera qu'en 1931.

En résumé, en 1928, les sommes suivantes ont été consacrées à l'amortissement de notre dette extérieure:

Dettes placées dans le public . . .	55.907.126 belgas
Dettes env. des gouv. étrang. . .	25.599.014 " "

Total . . . 81.506.140 belgas

soit fr. 407.530.000.

Au point de vue de la valeur de notre rente comme sécurité et rendement, ces chiffres sont également intéressants: il est évident, en effet, qu'une dette, dont l'amortissement est de cet ordre, est destinée à acquérir de la plus-value, l'amortissement raréfiant graduel-

(1) Cfr. « Bulletin », n. II, vol. II, 1928, page 400.

Dettes extérieures belges, placées dans le public.
(Au pair du belga), en francs.

SÉRIES	CAPITAL NOMINAL			Sommes effectives employées aux amortissements En 1928
	En circulation au 1 ^{er} janvier 1928	Amorti en 1928	En circulation au 31 décembre 1928	
3 p. c., 4 ^{me} série de £ 12.000.000	1.115.856.000	87.108.000	1.028.748.000	73.210.675,05
7 1/2 p. c. de \$ 50 millions aux E.-U. ..	1.304.520.920	71.254.740	1.233.266.180	(1) 84.114.878,24
8 p. c. de \$ 30 millions aux Etats-Unis .	769.166.420	52.231.900	716.934.520	56.125.879,76
6 1/2 p. c. de \$ 30 millions aux E.-U. . .	974.965.500	—	974.965.500	—
6 p. c. de \$ 50 millions aux Etats-Unis .	1.603.891.516	7.875.240	1.596.016.276	(2) 27.584.808,37
7 p. c. de \$ 50 millions aux E.-U. (1955) .	1.757.491.060	9.655.260	1.747.835.800	(3) 21.076.735,16
7 p. c. de stabilisation (tranche américaine de \$ 50 millions)	1.798.000.000	—	1.798.000.000	—
7 p. c. de stabilisation (tranches anglaise et hollandaise) de £ 8.500.000	1.487.500.000	13.807.500	1.473.692.500	14.478.698,39
7 p. c. de stabilisation (tranche suisse) de Fr. suisses 32.000.000	222.080.000	1.998.720	220.081.280	2.095.072,72
7 p. c. de stabilisation (tranche suédoise) de Kr. 9.000.000	86.715.000	809.340	85.905.660	848.885,50
	11.120.186.416	244.740.700	10.875.445.716	(4) 279.535.633,19
Ou, en belgas	2.224.037.283,2	48.948.140	2.175.089.143,2	55.907.126,64

(1) Y compris une somme de fr. 2.357,391,04 qui restait à rembourser au 31 décembre 1927.

(2) Y compris une somme de fr. 19.778,541,45 qui restait à rembourser au 31 décembre 1927.

(3) Y compris une somme de fr. 10.730.365,48 qui restait à rembourser au 31 décembre 1927.

(4) Somme effective, employée aux amortissements en 1927: fr. 237.435.555,59, soit en belgas 47.487.111,11.

lement le titre et soutenant automatiquement les cours. Il en est surtout ainsi quand l'Etat cesse d'emprunter.

LA SITUATION DU COMMERCE AU CONGO BELGE.

Nous avons donné à diverses reprises des aperçus sur la situation commerciale du Congo belge, montrant que, si l'industrie et l'agriculture se développent rapidement dans la Colonie, le commerce rencontrait, par contre, certaines difficultés. Nous publions ci-dessous des notes relatives à la situation commerciale dans les diverses provinces. On constatera une légère amélioration, par contre, dans certaines provinces, mais l'extension du malaise du mouvement commercial au Katanga.

Bas et Moyen-Congo.

D'une manière générale, la situation du Bas et du Moyen-Congo, où la crise commerciale avait été sérieuse, est meilleure sans être redevenue vraiment normale.

Les transactions ont repris une allure régulière; les protêts et les demandes de prorogation sont moins nombreux. Le commerce a été assaini par la disparition de certains intermédiaires. Quelques firmes continuent cependant à éprouver des difficultés mais il s'agit d'entreprises atteintes par la crise, dont le rétablissement est forcément assez lent, ou de commerçants dont la déconfiture était prévue.

Les transports s'effectuent avec régularité, les marchandises parvenant à Léopoldville dans un délai normal sauf un léger encombrement à la montée.

La liaison Bas-Congo-Katanga réalisée par le B. C. K. et l'ouverture des régions desservies par le nouveau chemin de fer semblent devoir fournir un nouveau champ d'activité au commerce de Léopoldville.

Equateur.

Cette région continue à souffrir de la crise copalière et de la politique de fortes immobilisations dans lesquelles de nombreuses firmes s'étaient lancées lorsque les affaires étaient prospères. Ce serait une erreur de croire qu'un stock de marchandises de traite ne vieillit pas. Il y a une mode, même pour les pagens. En outre, le capital immobilisé coûte cher.

Le copal semble devoir être abandonné comme objet de principale activité au profit de la culture du palmier-elaëis. L'indigène se prête de bonne grâce aux travaux de plantations, plus salubres et répondant mieux à ses goûts que la cueillette du copal.

Le commerce s'adapte aux conditions présentes, mais il devra cependant attendre quelques années avant de recueillir les fruits de la nouvelle orientation qu'il s'est donnée.

Province Orientale.

La situation est bonne.

La récolte du coton s'annonce comme favorable. Les plantations de café accusent une progression marquée. Le commerce semble devoir retirer du profit des plantations assez nombreuses entreprises dans la Province. On ne saurait trop favoriser celles-ci, le développement des plantations est, dans notre colonie, sensiblement en retard sur l'exploitation minière. L'agriculture coloniale est la base des richesses tropicales.

Katanga.

La crise commerciale avait, jusque dans ces derniers temps, épargné le Katanga; mais actuellement, elle s'est déclanchée et paraît devoir durer plusieurs mois; Les faillites sont assez nombreuses, mais n'atteignent en général que de petits commerçants sans importance. Une firme importante s'est trouvée pourtant en difficultés; mais elle paraît devoir faire face à ses engagements.

La grève des chemins de fer de Rhodésie allégera la situation de certaines firmes, en favorisant l'écoulement des marchandises.

Des doutes ont été émis au sujet des possibilités d'affaires à Elisabethville eu égard au nombre et à l'importance des établissements commerciaux qui y sont installés et qui y ont fait de fortes immobilisations. Il y a lieu de tenir compte de ce que : 1° la population blanche n'est pas loin d'atteindre 3,500 individus; 2° Elisabethville dessert un hinterland étendu; 3° à côté du ravitaillement de la population, il y a un mouvement d'affaires plus important provoqué par des entreprises de toutes sortes: outillage industriel, matériaux de construction, travaux publics et privés, transports, etc.

Tous ces éléments sont favorables mais de bons juges estiment malgré tout qu'il y a sur place trop de firmes traitant les mêmes articles. Elles évolueront forcément

vers la spécialisation dans certains articles ou les concentrations et fusions.

La Province a naturellement un grand avenir. On proclame la possibilité d'un doublement de la population européenne dans l'espace de dix ans, conséquence du développement économique de la région. Cet optimisme est raisonnable mais s'appuie sur le développement maximum pouvant être envisagé actuellement. En effet, l'augmentation de la population ne se fait pas parallèlement au développement des affaires. Celui-ci doit être beaucoup plus rapide que cette augmentation pour la justifier. C'est ce que l'on oublie trop. Le progrès rapide enregistré pendant ces dernières années ne se maintiendra pas à la même allure. Des observateurs bien placés dégagent de tout cela la conclusion que tout en ayant confiance dans l'avenir de cette région, il faut s'efforcer de prévenir l'accroissement inconsidéré des stocks de marchandises et les crises qu'il entraîne nécessairement.

Dans l'ensemble, le commerce colonial, qu'il ne faut pas confondre avec l'industrie et les plantations toutes deux en général prospères, a subi une crise, mais elle est due à des erreurs favorisées par certaines circonstances extérieures; elle a été atténuée par la prudence des banques coloniales qui ont à temps contenu et réduit les crédits et elle a été en somme bien supportée. Dans les rares cas où des firmes importantes ont été engagées, des arrangements sont jusqu'ores intervenus et les créanciers n'ont rien perdu.

CHARBONNAGES.

Nous donnons pour commencer, comme de coutume, les données statistiques communiquées par l'administration des mines.

1. Production, stocks et nombre de jours d'extraction.

1929 JANVIER	Production	Stock à la fin du mois	Nombre moyen de jours d'extraction
	Tonnes	Tonnes	
Couchant de Mons	518.540	327.640	25,9
Centre	406.350	136.590	25,8
Charleroi	693.820	349.230	25,8
Namur	38.100	9.300	26
Liège	515.000	100.230	26,5
Limbourg	281.650	53.590	25,9
Le Royaume	2.453.370	976.580	26
1928 décembre	2.174.710	1.087.930	23,1

Le nombre de journées d'ouvriers est remonté de 3.849.000 à 4.289.000. Le nombre d'ouvriers a également augmenté et est remonté à 160.928, niveau de novembre. Il convient de ne juger ces fluctuations qu'avec prudence, l'effectif ouvrier étant déduit du nombre de journées de présence et ne représentant pas exactement le nombre d'hommes employés dans les mines au cours d'une période donnée.

Le rendement individuel a également augmenté, atteignant le plus haut chiffre depuis décembre 1927:

Décembre 1927	kg. 529
Décembre 1928	565
Janvier 1929	572

Les stocks de houille n'ont cessé de diminuer au cours de 1928: en janvier 1928, ils étaient de 1 million 781,000 tonnes et sont tombés en janvier 1929 à 976.580 tonnes. La réduction est donc de 804.420 tonnes en un an. Il est à remarquer qu'au cours de 1927, la

moyenne mensuelle des stocks s'est élevée à 1 million 847.180 tonnes, indiquant par la stabilité même des quantités stockées, la permanence de l'état de crise de l'industrie au cours de cette année.

Fours à coke.

Production. — Consommation. — Nombre d'ouvriers.

1929 JANVIER	Production	Consommation de charbon			Nombre d'ouvriers
		belge	étranger	Total	
	Tonnes				
Couchant de Mons	50.220	70.860	350	71.210	817
Centre	74.060	95.510	6.870	102.380	986
Charleroi	125.620	117.580	53.900	171.480	974
Liège	141.070	58.320	131.470	189.790	1.580
Autres provinces	129.270	22.820	153.280	176.180	1.875
Le Royaume	520.240	365.090	345.870	701.960	6.232
1928 décembre	515.420	356.290	341.730	698.020	5.963
1928 novembre	499.410	359.800	319.250	679.050	5.964

Fabriques d'agglomérés de houille.

1929 JANVIER	Production en tonnes	Consommation de charbon	Nombre d'ouvriers
Couchant de Mons	9.760	9.750	69
Centre	22.960	20.690	113
Charleroi	105.200	94.370	779
Namur	6.780	6.000	25
Liège	38.130	35.260	232
Le Royaume	182.830	165.070	1.218
1928 décembre	167.910	151.610	1.203
— novembre	172.050	155.430	1.189

L'industrie charbonnière profite en ce moment d'un concours de circonstances favorables: grande activité de la métallurgie, constitution de stocks dans les entreprises consommatrices, rigueur de la température, relèvement des prix des charbons anglais et ralentissement de la concurrence allemande.

Des différents bassins on signale qu'en février la diminution des stocks est considérable.

Cependant les expéditions par bateaux ont été des plus restreintes et les lavoirs et triages n'ont fonctionné qu'avec irrégularité par suite du froid.

Dans la Campine, la production serait inférieure à la consommation et il n'y aurait plus de stocks.

Les prix se sont ressentis de cette situation et on enregistre des hausses de 15 à 30 francs à la tonne pour les charbons domestiques, de 10 à 15 francs pour les charbons industriels. Selon le *Moniteur des Intérêts Matériels* du 15 mars, les charbons qui seront livrés à la société des chemins de fer feront l'objet d'une hausse de 10 à 15 francs la tonne.

La Société franco-belge du Charbonnage de Forte-Taille a porté son capital de 13.500.000 francs à 27 millions 225.000 francs, les actions ont été libérées de 20 p. c. et souscrites par:

L'Union Houillère Electrique, à Paris;

La Compagnie des Mines d'Ostricourt;

Et la Société provinciale d'Electricité, à Paris.

Les Charbonnages du Hainaut, à Hautrage, ont décidé l'installation d'un nouveau siège à Têtre, à proximité du canal de Condé.

La Société anonyme des Charbonnages de Houthaellen porte son capital de 35 millions à 102 millions et annule les actions de dividende.

Les premiers bilans publiés par les Charbonnages de Liège sont peu satisfaisants: trois sociétés ne distribuent pas de dividende; deux autres enregistrent une diminution du bénéfice qui, de 1927 à 1928, tombe de 7.860.000 francs à 6.400.000 francs. Les dividendes sont légèrement réduits et il en est de même des amortissements.

Dans le Centre, les prévisions sont les suivantes: une société augmenterait son dividende de 50 p. c.; une autre maintiendrait le sien et deux charbonnages réserveraient leurs bénéfices à des amortissements.

Le marché des coques demeure très ferme et s'oriente vers la hausse. Le Comptoir relèvera les prix au 1^{er} avril.

MÉTALLURGIE.

L'Administration des mines communique les données suivantes :

1. Produits bruts (fonte et acier).

1929 JANVIER	HAUTS FOURNEAUX		ACIÉRIES
	Nombre de hauts fourneaux en activité	Production de fonte,	Production d'acier brut (non compris les pièces moulées)
		Tonnes	Tonnes
Hainaut	24	174.070	165.400
Liège	21	127.970	144.840
Autres provinces	11	48.640	36.580
Le Royaume	56	350.680	346.820
1928 décembre	56	345.280	323.480
— novembre	56	331.470	330.310
— octobre	56	344.200	346.700

2. Produits finis (fer et acier).

1929 JANVIER	ACIÉRIES		FABRIQUES DE FER
	Production de pièces d'acier moulées	Production d'aciers finis	Production de fers finis
	Tonnes	Tonnes	Tonnes
Hainaut	5.770	153.390	11.420
Liège	2.140	135.160	1.040
Autres provinces	2.280	24.450	2.530
Le Royaume	10.900	313.000	14.990
1928 décembre	9.840	287.790	13.470
— novembre	9.800	290.430	16.070
— octobre	9.650	309.600	15.700

Il est intéressant de rappeler qu'en janvier 1928 la production métallurgique était la suivante :

Fonte	T.	314.580
Acier brut		306.000
Acier moulé		9.650
Acier fini		272.460
Fers finis		15.150

La progression en un an est remarquable, sauf pour les fers finis où on constate un léger recul.

Le tableau ci-dessous donne, par entreprise, le détail de la production journalière des hauts-fourneaux, au début de mars.

Voir tableau n° 1 page 225.

La Providence continue à transformer dans ses usines de Marchienne-au-Pont la production du haut fourneau de Moncheret. Cockerill conserve en activité un haut fourneau en allure de fonte hématite produisant 234 tonnes par vingt-quatre heures et six appareils produisant par jour 1.193 tonnes de fonte Thomas.

Les renseignements qui parviennent des différents points du pays confirment les données statistiques

relatives à l'activité de l'industrie métallurgique belge. Il est à noter que, selon l'Agence Economique et Financière, celle-ci prépare une évolution importante qui renforcera le caractère franco-belge de notre métallurgie, ce caractère étant déterminé par la nécessité de tirer de France les minerais de fer; huit sociétés métallurgiques belges vont installer des filiales en France, dans la région de Givet, pour parer à l'augmentation des droits de douane.

Si l'activité de la sidérurgie belge reste grande, elle est cependant plus faible que dans le courant de janvier. L'afflux d'ordres nouveaux, principalement pendant les deux premières décades du mois, et surtout en ce qui concerne les produits finis, a été beaucoup moins prononcé. A fin de mois, on a cependant noté un redressement en demi-produits et en poutrelles. Cependant, les prix à l'exportation marquent un léger recul pour certaines catégories, tandis que les prix intérieurs demeurent fermes.

Voir tableau n° 2 page 225.

RÉGIONS ET USINES	HAUTS FOURNEAUX			PRODUCTION PAR 24 HEURES					
	existants	à feu	hors feu et en constr.	Affinage		Moulage		Acier	
				H. fourn.	Tonnes	H. fourn.	Tonnes	H. fourn.	Tonnes
<i>Hainaut et Brabant :</i>									
Sambre-et-Moselle	7	7	—	—	—	—	—	7	1.775
Moncheret	1	1	—	—	—	—	—	1	100
Thy-le-Château	4	4	—	—	—	—	—	4	660
Hainaut	4	4	—	—	—	—	—	4	850
Monceau	2	2	—	—	—	—	—	2	400
La Providence	5	4	1	—	—	—	—	4	1.300
Clabecq	4	3	1	—	—	—	—	3	600
Boël	3	2	1	—	—	—	—	2	400
Totaux	30	27	3	—	—	—	—	27	6.085
<i>Liège :</i>									
Cockerill	7	7	—	—	—	—	—	7	1.427
Ougrée	7	6	1	—	—	—	—	6	1.130
Angleur-Athus	10	8	2	—	—	—	—	8	1.300
Espérance	4	4	—	—	—	—	—	4	600
Totaux	28	25	3	—	—	—	—	23	4.457
<i>Luxembourg :</i>									
Halanzuy	2	2	—	—	—	2	—	—	—
Musson	2	2	—	—	—	2	190	—	—
Totaux	4	4	—	—	—	4	190	—	—
Totaux généraux :									
1 ^{er} mars 1929	62	56	6	—	—	4	190	52	10.542
1 ^{er} février 1929	62	56	6	—	—	4	363	52	11.764
1 ^{er} février 1913	55	49	6	1	85	4	270	44	6.611

	Prix à l'exportation:	
	1 ^{er} février	1 ^{er} mars
Blooms	4-9-0	4-9-0
Billettes	5-1-0	5-1-0
Largets	5-4-0	5-5-0
Barres	6-4-0	6-2-0
Poutrelles	5-2-6	5-1-6
Rails	6-10-0	6-10-0
Verges	6-0-0	6-0-0
Rods	6-11-0	6-10-0
Tôles fortes Thomas	6-6-0	6-5-0
Tôles fortes métal homogène	6-10-0	6-10-0

(*) *Moniteur des Intérêts Matériels*, du 7-3-29.

La concurrence anglaise se fait sentir pour les tôles fines et celle des producteurs allemands pour les tôles fortes. Dans la région de Huy on signale même une certaine accumulation de stocks dans certaines tôleries.

Les prix de revient dans l'industrie lourde vont se trouver affectés par la hausse des combustibles industriels et par la majoration de 10 p. c. appliquée aux tarifs de transport.

Le froid a fortement affecté certaines usines qui, par suite de l'arrêt des transports, ont dû réduire leur production de 30 p. c.

Le tableau ci-dessous, que nous donnons à titre documentaire, indique la production respective des différents Etats métallurgistes:

Voir tableau page 226

CONSTRUCTION.

Automobile.

La Ford Motor Company of Belgium, qui opère le montage des voitures Ford écoulées en Belgique et dans une partie de l'hinterland d'Anvers, va porter son capital à 100 millions pour agrandir les Ateliers d'Ho-boken: 76.500.000 francs de l'émission sont représentés par des apports et des réserves: 40 p. c. de l'émission ont été offerts au public par une compagnie financière belge.

On annonce, d'autre part, qu'une société automobile américaine, extrêmement puissante, établirait en Belgique, outre ses ateliers de montage existants, une usine de fabrication d'automobiles, qui sortirait 40 voitures par jour.

Production mondiale de fonte.

	FONTE alliages compris		ACIER aciérs fondus compris	
	1927	1928	1927	1928
<i>Europe</i>	45.603	44.210	52.355	51.010
dont :				
Allemagne	13.103	11.700	16.311	14.300
Sarre	1.771	1.900	1.895	2.000
France	9.297	10.000	8.275	9.300
Angleterre	7.411	6.700	9.243	8.600
Belgique	3.751	3.900	3.705	3.900
Luxembourg	2.732	2.800	2.470	2.600
U. R. S. S. { 1927-1928 } { 1926-1927 } { 1927-1928 }	3.020	2.500	3.588	3.000
Italie	495	500	1.095	1.800
Tchécoslovaquie	1.200	1.300	1.637	1.700
Pologne	617	700	1.246	1.300
Espagne	590	600	671	700
Autriche	435	500	551	600
Hongrie	299	300	472	500
Suède	418	400	516	500
Pays-Bas	204	200	—	—
<i>Amérique</i>	38.049	39.020	46.655	53.070
dont :				
Etats-Unis	37.151	38.000	45.654	52.000
Asie	2.416	2.700	2.330	2.450
Australie	525	500	524	500
Union Sud-Africaine	20	20	50	50
<i>Monde</i>	86.613	86.450	101.914	107.080

Construction métallique.

La plupart des ateliers sont actuellement occupés pour plusieurs mois. Cependant, on se plaint de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et les constructeurs allèguent qu'ils éprouvent des difficultés à obtenir en temps voulu les matières premières à livrer par les aciéries et les laminoirs. Ce sont surtout les petites entreprises isolées qui font entendre ces plaintes, car les ateliers puissants ou les groupes d'usines, dotés d'un bureau d'achat en commun, se voient servir avec rapidité.

Signalons que la plupart des usines exportatrices du pays se seraient mises d'accord pour établir un prix uniforme pour les soumissions à l'étranger. Si cet accord devient effectif et durable, il marquera la fin de l'ancienne politique de rivalité, de gaspillage en frais généraux énormes, de prise de commandes à des conditions insuffisamment rémunératrices.

Fabrication des armes.

Les chiffres de production et de contrôle pour l'année 1928 sont connus.

Le « Banc d'Epreuve » a poinçonné au total : 616.409 armes. Sans la grève à la Fabrique Nationale

d'Armes de Guerre, qui a réduit la production du troisième trimestre, on aurait atteint près de 700.000 pièces. Depuis 1925, la progression est sensible :

En 1925 : 516.683

En 1926 : 554.070

En 1927 : 618.337

En 1928 : 616.409 (réduction due à la grève).

Les catégories : fusils de chasse, carabines rayées, pistolets automatiques sont nettement en progression :

1. Fusils (à charger par la bouche : à silex et à piston) près de 19.000 unités de plus qu'en 1927 (majoration, 40 p. c.).

2. Fusils de chasse, à 1 coup : plus de 6.000 en plus (majoration, 10 p. c.).

3. Fusils de chasse, à 2 coups : 11.000 fusils de plus (majoration, 7,80 p. c.).

4. Carabines rayées (majoration, 68 p. c.).

5. Pistolets à 1 et à 2 coups (majoration, 50 p. c.).

6. Pistolets automatiques (majoration, 7 p. c.).

Pistolets de tir et révolvers : production stationnaire.

L'année 1928, en résumé, a été nettement meilleure.

L'écart reste grand, cependant, avec l'état de 1914.

Les 150.401 fusils de chasse, poinçonnés en 1928, correspondent, sensiblement, aux 56 p. c. du chiffre de 1912.

Contre 66.855 fusils à charger par la bouche (exportation outre-mer) produit en 1928, on relevait en 1912 : 203.000.

1928 marque une amélioration sensible sur les exercices précédents.

MÉTALUX NON FERREUX ET PRODUITS CHIMIQUES.

La statistique belge ne possède de renseignements que sur le zinc, à l'exclusion du cuivre, du plomb, du cobalt, etc., dont notre industrie opère cependant la transformation. Il est également regrettable que l'on ne connaisse pas les stocks de zinc pour la Belgique, alors qu'on possède ce renseignement pour les différents groupes européens.

L'administration des mines communique les chiffres suivants au sujet de la production de zinc :

Zinc brut.

	Production en tonnes
1929 Janvier	17.350
1928 Décembre	18.800
— Novembre	17.650
— Octobre	17.840

L'entente des producteurs européens a fourni, d'autre part, les données suivantes pour janvier 1929.

	Production	Stocks
	(En tonnes)	
A. : Belgique, France, Hollande, Italie ...	24.368	10.944
B. : Allemagne	6.622	4.888
C. : Pologne	15.244	3.701
D. : Angleterre et Australie	8.313	5.237
E. : Suède et Norvège ..	4.439	1.524
Totaux	58.986	26.294
1928 Décembre	63.350	26.082
1928 Novembre	59.335	21.674

L'industrie chimique demeure prospère. Les quelques renseignements que l'on possède sur elle tendent à le prouver. Il est à remarquer que le développement de cette industrie est récent en Belgique : en 1905, elle employait 30.000 personnes; elle en groupe aujourd'hui 400.000. On comprend aisément, dès lors, l'activité financière considérable de cette branche de la production dont en 1927 et 1928 le capital investi a subi de fortes augmentations. Nous avons déjà signalé que l'évolution de l'industrie chimique tend à la concentration, à la spécialisation ainsi qu'à l'introduction de fabrications nouvelles pour lesquelles la Belgique était autrefois tributaire de l'étranger.

INDUSTRIES DU VERRE.

Verreries.

Nous avons déjà signalé, combien les Etats-Unis s'intéressent à nos industries du verre et des glaces qui trouvent outre-Atlantique des débouchés que le protectionnisme de la République fédérale rend assez précaires, malgré les efforts de nos industriels.

A titre documentaire, nous reproduisons ci-dessous les données les plus intéressantes d'un article publié dans *Commerce Reports* du 28 janvier 1928 par le Consul William C. Burdett et intitulé « Belgium Glass Industry attains stability in 1928 ».

« La transformation des méthodes de l'industrie verrière belge a causé de très grosses difficultés en 1928, mais les différentes branches semblent être parvenues à la stabilité et les perspectives pour 1929 sont encourageantes.

» Les changements les plus profonds se sont produits dans l'industrie du verre à vitre. Au début de l'année les verreries mécaniques étaient dans une situation précaire et le fonctionnement du cartel Fourcalt, nouvellement organisé, en fut rendu difficile. Les verreries perdaient de l'argent, les stocks s'accumulaient et les prix s'avilissaient.

» A la fin de l'année, les stocks avaient été écoulés, le Comptoir Fourcalt avait aplani presque toutes les difficultés, les usines travaillaient à plein avec un carnet d'ordres satisfaisant et recevaient des prix en hausse pour leurs produits.

» La situation du verre soufflé a été plus satisfaisante en décembre qu'à aucun moment de l'année passée, bien que l'on puisse prévoir la fin de la fabrication du verre par les méthodes périmées du soufflage.

» Les entreprises ont pris leur parti de la situation et ont installé des machines Fourcalt ou ont commencé la production de verres spéciaux.

» Il en est résulté que les verreries à bouche survivantes ont vu s'améliorer leur marché et qu'elles pourront encore fonctionner quelques années, avec une activité réduite.

» La situation des glaceries à la fin de 1928 ne s'est guère modifiée et elle demeure favorable pour la plupart des glaceries. Le resserrement du débouché aux Etats-Unis a été compensé par la conquête de nouveaux marchés étrangers. La production a été couverte par la demande, mais de janvier à décembre 1928 elle s'est légèrement réduite.

» Cependant la demande demeurant forte, on pourrait prévoir un relèvement du quantum de la production.

» En général, le commerce de verre étiré a été calme en Belgique à la fin de l'année, mais en novembre toutes les usines étaient occupées, bénéficiant d'ordres importants et variés, bien que les ordres pour verres de toiture aient diminué.

» Les prix sont fermes et ont été augmentés de 10 p. c. en décembre. Les demandes des Etats-Unis portent surtout sur les verres de qualité supérieure.

» Les verreries à main, produisent surtout du verre photographique pour le marché intérieur, la Hollande et l'Angleterre. Les prix de ce verre ont également été relevés de 10 p. c.

» La production des verreries mécaniques était vendue jusque fin février et pour certains pays le syndicat de vente établissait les livraisons pour mars et avril.

» Les verreries Henri Lambert viennent de commencer la production du verre Fourcault. Elles installeront 18 machines et auront une capacité mensuelle de 450.000 mètres carrés de verre à vitres.

» Les verreries Fourcault, sauf les usines Bennert-Bivort et Courcellès, Gilly et Cronfestu, produisent principalement des verres de qualité inférieure et surtout des verres pour les serres des Pays-Bas. Vu la tendance que manifestent les verreries Fourcault à produire les qualités inférieures, les verreries à bouche trouvent un débouché facile en Angleterre pour leurs qualités supérieures. Deux usines à bouche ont remis leurs installations à feu : Verreries Gobbe et Verreries Goffé, portant à 6 le nombre des bassins en activité.

» Le Comptoir Général Belge pour la Vente des Verres mécaniques Fourcault a fait des progrès satisfaisants et ses ventes ont atteint, et même dépassé, la production des verreries adhérentes. Deux d'entre elles vont agrandir leurs installations.

» Bien que le verre produit dans le Nord de la France soit surtout destiné à la consommation intérieure et que, au contraire, les verreries belges travaillent surtout pour l'exportation, les industries verrières des deux pays ont de nombreux problèmes de vente communs.

» La société « Compagnies Réunies des Glaces et Verres Spéciaux du Nord de la France » est une entreprise française qui a des relations étroites avec l'industrie belge : les Glaceries de Floreffe, à Charleroi, possèdent des intérêts dans la société précitée, qui possède elle-même des intérêts dans les Verreries de Dampremy et dans la Société des Brevets Fourcault.

» Cette société joue un rôle prédominant dans les industries françaises des glaces et des verres à vitre. Elle exporte 10 p. c. de sa production, alors que les glaceries belges exportent 90 p. c.

» Il semble que cette description de notre industrie verrière soit assez optimiste et que la situation actuelle est, en réalité, moins brillante. Les commandes sont moins abondantes qu'il y a quelques mois et elles ne suffisent pas à couvrir la production. Certains craignent même de la surproduction. Cinq verreries à bouche sont en activité et produisent 8.000.000 de pieds sur un total mensuel de 25.000.000. »

Cristalleries.

La situation de la cristallerie demeure très satisfaisante:

Gobeleterie.

Depuis le 15 février, toutes les gobeleteries du Centre ont cessé le travail, par suite d'un conflit relatif à l'embauchage du personnel et au taux des salaires.

Le vingt mars, les ouvriers des gobeleteries de Liège et du Borinage ont décidé de cesser également le travail. La grève atteint 29 usines et 6,000 ouvriers. Selon l'Agence Economique et Financière elle sera d'assez longue durée.

Depuis la guerre, le nombre des gobeleteries est passé de 19 à 29 et les anciens établissements ont également augmenté leur capacité de production.

D'autre part, l'industrie de la gobeleterie semble devoir passer par une évolution semblable à celle de la verrerie à vitres : en effet, on introduit des machines à souffler la gobeleterie ordinaire.

Le groupe Libbey-Owens construit en ce moment, à Soignies, une usine qui emploiera des machines. Il est à prévoir que l'introduction de la fabrication mécanique fera passer la gobeleterie dans la grande industrie et favorisera la concentration par la disparition de certains établissements et la fusion entre les entreprises survivantes.

Glaceries.

Comme nous l'avons indiqué dans notre aperçu général, le fait saillant du mois réside dans l'application du nouveau tarif américain qui entravera fortement les exportations de glaces belges vers les Etats-Unis. Les glaceries chôment un jour par semaine.

INDUSTRIES TEXTILES.

Coton.

Pendant la première partie du mois, la spéculation a manqué d'activité. Les cours ont fléchi à New-York à 19,51 cents et l'industrie en a profité pour effectuer des achats. L'importance de la consommation américaine a soutenu les cours qui ont même marqué un progrès réel pendant la dernière semaine, par suite de la forte position du marché et du retard apporté par les pluies au labourage des champs. Les exportations vers l'Angleterre sont également actives.

On estime que si la consommation mondiale se maintient au niveau actuel, le reliquat de la saison pourrait bien ne suffire que difficilement aux besoins de l'industrie jusqu'à ce que la nouvelle récolte vienne au marché, ce qui ne manquerait pas de provoquer une hausse sérieuse des prix de l'article.

On a coté le coton du Congo (le kilogramme suivant qualité):

Le 7 février	fr. 16,25 à fr. 16,75
Le 14 février	16,50 » 17,—
Le 21 février	16,25 » 16,75
Le 28 février	16,75 » 17,25

Les arrivages à Anvers furent les suivants en ce qui concerne les fibres du Congo:

s/s Stanleyville	T. 252
s/s Maringa	280
s/s Anversville	133

Voici les cotations relevées pour les filés de coton à la Bourse hebdomadaire de Gand :

FILÉS DE COTON	Février 1929			
	1	8	15	22
18a. Amér. s /fuseaux	24,25	24,25	24,50	24,50
30a. Amér. s /fuseaux	26,50	26,50	26,75	26,75
18a.2 Amér. dévidé	26,—	26,—	26,25	26,25
30a.2 Amér. dévidé	29,50	29,50	29,75	29,75
18a. Fuseaux Western	21,50	21,75	21,75	21,75
16a. Canettes Oomrah	20,—	20,25	20,25	20,25

La stabilité des cours n'a pas facilité les opérations de la filature dont les prix demeurent peu rémunérateurs. Il est à noter que malgré la crise qui a sévi en 1928, le nombre de broches installées en Belgique a encore augmenté.

1927	broches	1.976.475
1928		2.111.837
Augmentation	broches	135.362

La situation des tissages de Gand s'est sérieusement améliorée; la demande est plus forte et les ordres rentrent de façon normale. Cependant, les ordres à l'exportation sont encore rares et la situation est difficile en ce qui concerne les articles de fantaisie.

Dans le Courtrais, la situation paraît plus défavorable; les usines de cette région dépendent davantage de l'exportation: les commandes sont rares et les importateurs demandent des prorogations pour le paiement des marchandises livrées; il arrive encore

que des acheteurs essaient de refuser les envois ou exigent des réductions qui atteignent 25 p. c. du prix d'achat.

A Renaix, la situation des industriels reste difficile. Cependant, la situation de Buenos-Ayres, gros débiteur de Renaix, s'améliore: les marchandises en souffrance depuis plusieurs mois sont graduellement retirées et l'on passe même de nouvelles commandes. La reprise des affaires se manifeste surtout pour les tissus mi-laine-mi-coton et pour ceux de laine, les affaires en cotonnades restant déprimées. Le marché de Beyrouth reste franchement mauvais.

Les usines cotonnières du ressort de Termonde travaillent régulièrement et le mouvement des ordres à l'exportation est suffisant.

Laine.

Les indications fournies par les bulletins des conditionnements locaux font ressortir une diminution sensible des affaires par rapport aux deux premiers mois de 1928.

Les premiers bilans de la région de Verviers commencent à être connus; ils sont généralement moins mauvais que les intéressés le laissaient craindre.

Le lock-out d'Eccloo qui, depuis neuf mois, intéressait 1.500 ouvriers prend fin: les ouvriers seront graduellement réembauchés.

A Péruwelz, le tissage et la bonneterie sont peu actifs, mais la filature pour mercerie est très active.

La bonneterie de Leuze, malgré une accentuation des demandes de l'étranger, a dû ralentir son activité par suite de la grippe.

On trouvera, ci-dessous, la statistique mensuelle des établissements publics de Verviers et de Dison :

MOUVEMENT COMPARATIF	Février			Cumul du 1 ^{er} janv. au 28 février		
	1927	1928	1929	1927	1928	1929
Laines, blousses, déchets lavés et carbonisés	2.094.215	3.278.652	2.050.105	3.713.366	6.126.495	4.495.487
Fils cardés	33.185	24.150	35.172	60.572	46.220	69.200
Laine peignée	127.712	159.694	302.466	243.980	294.747	543.351
Fils peignés	562.899	483.619	425.858	1.130.104	987.665	1.027.524
Simplement pesé	268.917	314.062	250.300	399.230	573.216	474.090
	3.086.928	4.260.177	3.063.901	5.537.252	8.028.343	6.609.652

Les stocks de peignés dans les peignages à façon de Belgique ont évolué comme suit:

Stocks	Janvier	Février	Augmentat. ou diminution
Mérinos ...	979.742	955.839	— 23.903
Croisés	1.025.211	1.061.240	+ 36.029

Lin.

On trouvera d'abord, ci-dessous, les données relatives aux prix publiés par la Chambre de Commerce de Gand:

	MOIS DE FÉVRIER 1929			
	1	8	15	22
<i>Lins bruts :</i>				
Lins bleus.....	16,— / 21,—	15,50 / 20,50	15,25 / 20,25	15,25 / 20,25
Lins rouis s/terre.....	14,— / 17,25	13,50 / 16,75	13,25 / 16,50	13,25 / 16,50
Lins jaunes ordinaires.....	19,25 / 20,25	19,— / 20,—	18,75 / 19,75	18,75 / 19,75
Lins jaunes moyens.....	20,50 / 24,—	20,25 / 24,—	20,— / 24,—	20,— / 24,—
Lins jaunes supérieurs.....	24,50 / 35,—	24,50 / 35,—	24,50 / 35,—	24,50 / 35,—
<i>Filés de lin :</i>				
30 lin chaîne.....	300	300	300	300
40 lin chaîne.....	260	260	260	260
50 lin chaîne.....	235	235	235	235
60 lin chaîne.....	225	225	225	225
30 lin trame.....	285	285	285	285
40 lin trame.....	245	245	245	245
50 lin trame.....	225	225	225	225
60 lin trame.....	200	200	200	200

Le marché est peu actif et les prix demandés ne sont que difficilement obtenus. Les approvisionnements des filatures sont dérangés par le retard des expéditions de lin russe. Les filateurs et tisseurs de lin de Courtrai souffrent de la crise, principalement la filature, car il reste aux tissages la ressource de travailler le coton ou la soie. Les stocks sont assez importants. Dans la région de Roulers, l'amélioration enregistrée dans les tissages de toile s'est maintenue en février. Tous les métiers sont occupés et l'on ne prévoit pas le short time. C'est toujours l'exportation qui alimente les usines.

Il vient de se créer dans le Nord de la France une coopérative « Agricole et Industrielle Linière » qui assurera la coordination entre cultivateurs et transformateurs et essaiera de rendre les fabriques françaises indépendantes des lins belges.

Soie artificielle.

Le premier rapport des fabriques de Soie Artificielle d'Obourg vient de paraître. Au cours de l'année écoulée les prix pour la soie artificielle ont été faibles et principalement pour la soie au collodion.

Certains vont même jusqu'à parler de crise affectant particulièrement les qualités inférieures. Il est évident que cette industrie a pris, dans le monde entier, et fort rapidement, un développement considérable.

Les marchés français, anglais, italien et américain sont fermés à la production belge, par suite de l'élévation des tarifs douaniers de ces pays.

La consommation à l'intérieur du pays se répartit entre Deynze, Courtrai et Bruxelles, d'une part, où elle est employée à la passementerie et à la broderie, Leuze, où elle entre dans la confection des bonneteries et, enfin, Renaix, Courtrai et Saint-Nicolas, où elle entre dans la confection de certains tissus.

Jute.

La situation des juteriers reste favorable. Les tisseurs ont demandé aux ministères de l'Industrie et des Finances exonération du droit d'entrée de fr. 0.30 au kilogramme pour un contingent annuel de 600,000 kg. de fils. Il existe à Roulers de 13.000 à 14.000 broches à jute, sortant 125.000 kilogrammes de fils par semaine.

CUIRS.

Le marché ne s'améliore guère: la situation reste empreinte d'indécision et les affaires sont toujours très restreintes.

Ventes sur place.

Au	
7 février.....	cuirs 500
13 février.....	2.820
20 février.....	748
27 février.....	4.451

Stocks à Anvers.

6 février.....	cuirs 151.300
13 février.....	160.700
20 février.....	174.700
27 février.....	173.600

Le mouvement du marché pendant le mois de janvier a été le suivant:

Stock fin décembre 1928.....	cuirs 99.945
Arrivages en janvier.....	216.140
	<hr/>
	316.085
Écoulement en janvier.....	165.923
	<hr/>
Stock fin janvier 1929.....	cuirs 150.162

La situation de l'industrie de la tannerie demeure difficile: le caoutchouc continue à faire concurrence au cuir et, d'autre part, la lutte à l'exportation demeure très vive. Dans la région de Malmédy, les ordres sont

un peu plus nombreux, mais les prix ont baissé; les stocks ont légèrement diminué.

Cependant, une entreprise de cette région a dû ramener son capital au dixième de la valeur nominale, afin de pouvoir faire appel à de nouveaux fonds.

IVOIRE.

La vente trimestrielle qui a eu lieu à Anvers les 30 et 31 janvier s'est tenue en présence des acheteurs habituels et, de même qu'aux enchères précédentes, les qualités médiocres accumulées sur le marché n'ont pu s'écouler que très difficilement, elles forment la masse des quantités retirées.

Pour la bonne marchandise, et notamment les dents lourdes, on a payé des prix fermes; dans l'ensemble des autres catégories, des concessions ont dû être consenties par les vendeurs. Les cornes de rhinocéros ont été vendues à des prix fermes.

Le résultat de la vente a été le suivant:

	Exposé	Vendu
Ivoires du Congo, dur ... kg.	48.732	37.528
Ivoires du Congo, doux	2.932,5	2.236
Ivoires divers	15.433,5	12.543,5
	67.098	52.307,5
Dents d'hippopotames	76,5	76,5
Dents de morsés	17,5	—
Cornes de rhinocéros	326,5	307

INDUSTRIE DU SUCRE.

La demande se maintient active en sucre raffiné; aussi la Raffinerie Tirlemontoise travaille-t-elle à plein rendement. Malgré la concurrence française et allemande, qui jouit de tarifs de chemins de fer réduits, notre exportation vers la Suisse est en progrès ainsi que le révèle la statistique suivante:

	1924	1925	1926	1927	1928
En bruts et en tonnes	9.377	15.360	11.162	25.869	27.235

A fin janvier, les stocks s'établissaient comme suit:

Bruts indigènes	T.	35.869
Bruts étrangers		3.987
Cristaux étrangers		1.374
Cristaux indigènes		135.756
Raffinés étrangers		25
Raffinés indigènes		3.702
	T.	180.653
En bruts	T.	198.252
Fin décembre		220.850
Diminution	T.	22.598

Les cours des sucres sont en régression, surtout pour le disponible. On prévoit qu'ils resteront lourds tant que la production de Cuba ne sera pas liquidée.

Cours des sucres	1 ^{er} février.	15 février.	28 février.
Bruts	195	194	189
Cristallisés	227	226	220

INDUSTRIES DIVERSES.

L'industrie du papier demeure très florissante dans la région de Malmédy; les papeteries possèdent des commandes qui les occuperont plusieurs mois encore. Les papeteries Steinbach procèdent à des agrandissements de leurs usines à Malmédy.

La situation des imprimeries et papeteries de Wavre reste favorable et les carnets de commandes sont bien garnis.

L'activité des fabriques de chaussures et des bro-

series est ralentie. Les corderies et câbleries de Termonde marchent au contraire à plein rendement.

Les couperies de poils font preuve d'une grande activité.

Les exploitations de terres plastiques, de sable, de phosphate et les carrières ont été complètement arrêtées.

L'industrie cimentière, calme en ce moment, craint un relèvement des droits de douane aux Etats-Unis. La concurrence entre les cimentiers belges et étrangers se poursuit sur divers marchés.

La demande de ciment est réduite par suite de l'arrêt de l'industrie du bâtiment.

La Société des Ciments de Thieu se propose de contracter un emprunt de 700.000 florins, 6 p. c. remboursable en 10 ans au pair, ou anticipativement, à partir du 1^{er} janvier 1932, à 105 p. c.

Le prêteur pourrait obtenir, à concurrence de 5 millions de francs pendant le second semestre 1931, la conversion de ses obligations en actions de capital de la société emprunteuse.

ACTIVITÉ DU PORT D'ANVERS.

Le Ministère des Finances vient de mettre sur pied une nouvelle et intéressante statistique: celle des marchandises embarquées et débarquées mensuellement à Anvers. Elle permettra de se rendre compte de l'importance de notre port national tant pour le transit que pour le commerce spécial.

Nous donnons, ci-dessous, le mouvement des embarquements et débarquements en janvier 1929.

PRINCIPALES MARCHANDISES	Embarquées		Débarquées	
	Quantités	Valeur	Quantités	Valeur
	Tonnes	1.000 fr.	Tonnes	1.000 fr.
Animaux vivants et produits du règne animal.....	1.723	26.535	111.515	454.643
Produits du règne végétal	23.011	55.193	375.474	792.960
Produits minéraux	189.234	61.836	598.981	258.438
Produits des industries alimentaires	95.234	66.192	43.527	119.836
Produits chimiques et pharmaceutiques	37.909	50.155	53.706	74.294
Cires de toute espèce, ouvrées, savons	268	1.097	206	1.079
Cuir et pelleteries et ouvrages de ces matières.....	216	4.831	942	65.636
Produits de l'industrie textile	3.754	93.102	6.840	89.137
Vêtements, lingerie et confections de toute espèce	267	11.265	1.531	9.374
Bois et ouvrages en bois	9.501	12.864	62.964	53.398
Caoutchouc et ouvrages en caoutchouc.....	132	4.002	696	20.243
Papier et ses applications	3.187	81.109	32.560	40.029
Ouvrages en pierres, etc.	28.949	9.949	13.487	18.203
Verre et ouvrages en verre	13.716	54.436	1.059	2.007
Métaux et ouvrages en métaux	186.119	294.662	113.557	258.899
Machines, engins mécaniques, etc.	9.722	56.952	6.729	48.825
Véhicules autres que pour voies ferrées	2.488	39.769	11.203	95.005
Horlogerie, instruments et appareils	39	1.795	47	1.122
Instruments de musique	5	183	184	5.205
Armes	86	6.326	6	244
Compositions diverses	1.476	17.177	611	5.857
	607.036	949.930	1.425.825	2.414.434

Pendant le mois de février, il est entré au port d'Anvers :

En 1929: 654 navires, d'ensemble 1,435,963 tonnes, dont 3 voiliers, d'ensemble 1,074 tonnes;

En 1928: 893 navires, d'ensemble 1,798,574 tonnes, dont 6 voiliers, d'ensemble 3,490 tonnes.

Pendant les deux premiers mois, il est entré :

En 1929: 1,633 navires, d'ensemble 3.484.963 tonnes, dont 10 voiliers, d'ensemble 3,317 tonnes;

En 1928: 1.835 navires, d'ensemble 3.875.710 tonnes, dont 16 voiliers, d'ensemble 5.461 tonnes.

Il faut évidemment tenir compte du fait que la navigation maritime a été fortement contrariée par les glaçons charriés par le fleuve et que le froid a été si intense que des navires à destination d'Anvers n'ont pu prendre la mer.

Le classement par provenances des navires entrés en février s'établit comme suit:

	Belges	Etrangers	Totaux
Angleterre.....	18	216	234
Pays du Nord	2	123	125
France	7	30	37
Hollande	2	29	31
Espagne	7	23	30
Rio de la Plata	3	26	29
Pays méditerranéens	5	21	26
Amérique du Nord			
(Oc. Atl.)	3	21	24
Indes anglaises.....	—	22	22
Intérieur du pays ..	4	14	18

Battaient pavillon:

Anglais.....	262	navires
Allemand	122	»
Belge	58	»
Hollandais	52	»
Norvégien	47	»
Français.....	28	»
Suédois	17	»
Danois	14	»
Américain	12	»
etc.		

NAVIGATION FLUVIALE.

Nous donnons, ci-dessous, une série de statistiques relatives à la navigation fluviale, à l'entrée et à la sortie du port d'Anvers.

Entrée.

PROVENANCES	Bateaux remorqués		Bateaux non remorqués	
	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage
Intérieur du pays	1.908	406.235	310	103.958
France	45	15.184	1	156
France (Rhin).....	62	74.543	—	—
Allemagne	319	264.968	—	—
Hollande.....	398	110.000	159	6.630
Suisse	1	472	—	—

Sortie.

DESTINATION	Bateaux remorqués		Bateaux non remorqués	
	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage
Intérieur du pays	1.945	415.155	339	116.201
France	29	9.407	—	—
France (Rhin)	64	76.061	—	—
Allemagne	195	141.677	1	327
Hollande	563	194.249	32	7.187
Suisse	4	5.446	—	—

Remorquage gratuit Anvers-Dordrecht.

Mouvement à la sortie.

PAVILLONS	Nombre	Tonnage
Belge	3	1.595.730
Français	50	48.470.781
Hollandais	5	5.251.440
Suisse	3	2.768.419
Allemand	8	7.462.060
	69	65.548.430

Nature des chargements :

Arachides	T.	308.715
Asphalte		508.005
Avoine		1.945.470
Bois		651.500
Fonte		561.520
Froment		26.741.162
Gravier		650.750
Jute		838.800
Mais		21.544.284
Minerais		3.199.165
Nitrate		1.643.432
Orge		3.933.790
Sable		619.950
Sulfate de soude		1.080.830
etc....		

Mouvement à l'entrée.

PAVILLONS	Nombre	Tonnage
Français	42	27.659.147
Hollandais	5	4.712.601
Suisse	1	925.700
Allemand	9	9.395.600
	57	42.693.048

Nature des chargements :

Acier	T.	1.658.750
Fil de machine		1.520.400
Potasse		28.213.823
Scories		2.098.850
Soude		8.665.650
etc....		

La navigation fluviale, comme la navigation de mer, a été sérieusement entravée par la gelée persistante. Pendant la seconde quinzaine de février, la navigation a été complètement entravée et aucune cotation de frets n'a pu avoir lieu :

Statistiques des frets pendant le mois de février 1929.

	1 ^{re} quinzaine Fr. belges
Anvers à	
Bruxelles	10,—
Louvain	10,50
Neerpelt	20,—
Liège	30,—
Namur	35,— / 36,—
Charleroi	37,— / 38,—
Mons	20,—
Termonde	7,—
Alost	10,—
Gand	10,—
Tournai	20,—
Courtrai	20,—
Bruges	12,—
Zeebrugge	12,50
Ostende	12,50
Liège à	
Anvers	30,—
Charleroi à	
Anvers	35,—

AGRICULTURE.

Février laissera, au point de vue agricole, le souvenir d'un mois d'hiver très rigoureux. Au début, le temps était ensoleillé, mais avec gelées assez intenses; à partir du 10, la température s'est abaissée subitement jusque vers -10° et -15° C. et la neige est tombée très abondante. Vers le 23, la température s'est relevée, mais le dégel a été de courte durée : jusqu'à la fin du mois, on a continué à enregistrer des températures de -10° à -15° , la nuit.

Le rapport mensuel du Ministère de l'Agriculture sur l'état des cultures est assez pessimiste quant aux effets de ces intempéries sur la végétation. De grandes

quantités de pommes de terre et de plantes racines ont été gelées, en silos. Les pertes subies par la culture sont importantes. Les travaux des champs, suspendus depuis plusieurs semaines, sont très en retard. Les cultivateurs se bornent à acheter des engrais et des semences en vue des semis du printemps.

La culture maraîchère a été particulièrement atteinte et les semis de primeurs ont été en grande partie détruits et devront être recommencés. Dans certaines régions, il en est de même pour les céréales.

La situation économique de l'élevage n'a guère changé au cours du mois; l'alimentation du bétail est devenue difficile et coûteuse.

Industrie horticole.

Cette industrie est en pleine morte-saison et depuis le 1^{er} décembre chôme complètement. La brusque offensive de l'hiver, avec ses températures anormalement basses, a particulièrement atteint les installations horticoles, car en général, celles-ci n'ont pas été montées pour résister à des froids sibériens qui ont atteint — 21° la nuit, à certains endroits en Flandre orientale.

Les plantes ornementales, qui ne supportent pas des

températures basses, ont beaucoup souffert et des pertes sensibles ont été enregistrées dans presque tous les établissements, même chez ceux qui disposent d'installations modernes de chauffage. La consommation de charbon extraordinairement élevée cet hiver, grèvera lourdement les frais généraux de nos exploitations horticoles.

A l'initiative du comte de Kerkhove de Denterghem, gouverneur de la Province et président de la Société Royale d'Agriculture et de Botanique de Gand, la direction de cette société a décidé d'aider financièrement les petits horticulteurs de la province qui ont particulièrement souffert. Les cas intéressants qui lui seront signalés par la Chambre Syndicale des Horticulteurs seront examinés prochainement, à la suite des enquêtes auxquelles il est procédé.

Nos exportations agricoles.

« Le Paysan », organe du Boerenbond Belge, publie une série d'études sur nos exportations agricoles. Nous en extrayons quelques données. Notre commerce de chevaux avec l'étranger a laissé en 1928 un solde favorable de 94.948.000 francs, contre 86.913.000 francs en 1927.

Voici le détail de nos importations et exportations :

	1927		1928	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur
Importations	15.814	27.195.000	11.485	20.763.000
Exportations	20.612	114.108.111	21.948	115.711.000

Notre commerce d'œufs s'établit comme suit :

	1927		1928	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur
Exportations	479.470.000	394.281.000	684.993.000	573.912.000
Importations	11.934.000	9.237.000	10.982.000	9.098.000
Excédent d'œufs	467.536.000	385.044.000	674.011.000	564.814.000

Notre exportation de légumes et produits horticoles s'établit comme suit :

	LÉGUMES	Tonnes	Valeur
Légumes	114.049.000		
Fruits	148.816.000		
Fleurs et plantes	113.984.000		
Total	376.849.000		
	Witloof	23.308	61.729.000
	Légumes secs	6.574	17.226.000
	Choux-fleurs	9.349	10.277.000
	Tomates	3.263	8.164.000
	Asperges	692	5.348.000
	Salades, carottes, endives	872	2.500.000

Les ventes à l'étranger de produits horticoles se décomposent comme suit, pour les postes principaux :

Pour les différentes catégories précitées de produits de l'agriculture, nous pouvons donc dresser le tableau suivant, pour les exportations :

Oeufs	fr. 573.912.000
Fruits	148.816.000
Chevaux	115.711.000
Légumes	114.049.000
Fleurs et plantes	113.984.000
	Fr. 1.066.472.000

INDUSTRIE DE LA PÊCHE.

Le produit de la vente de poissons frais à la Minque d'Ostende, en février 1929, s'est élevé à 3.761.000 francs. Ce chiffre est en diminution de 1.372.000 francs sur celui de février 1928 (5.133.000), les apports accusant également une diminution de 351.000 kg. ; chiffre total : 864.000 kg. ; en février 1928 : 1.215.000 kilogrammes.

Les grands froids ont influencé défavorablement les résultats de la pêche maritime, comme toute autre activité économique ; à peine faut-il le signaler. De plus, les apports moins importants ont amené, certains jours, une hausse du prix du poisson. Comme en janvier dernier, les chaloupes à moteur et à voiles ont continué la pêche aux harengs guais.

	Produit de la vente (Francs)	Apports (Kilogr.)
Chalutiers à vapeur ...	2.862.000	623.000
Chaloupes à moteur ...	691.000	177.000
Chaloupes à voiles	144.000	40.000
Divers	55.000	17.000
Poissons de provenance étrangère	9.000	7.000
En février 1929	3.761.000	864.000
En février 1928	5.133.000	1.215.000
	— 1.372.000	— 351.000

Dans les chiffres ci-dessus ne sont pas compris les produits des ventes de harengs guais et d'esprot.

Harengs guais.

Il a été vendu :

En fév. 1929 kg.	4.724.763	pour fr.	4.729.846,20
En janv. 1929	5.622.075	»	4.208.328,40

Au total kg. 10.346,838 » 8.938.174,60

En comparant ces chiffres avec ceux de janvier et février 1928, donnant ensemble 3.857.383 kg. pour fr. 4.074.260,97, on constate une très importante augmentation. Voici quelques chiffres se rapportant à certaines prises : la chaloupe à moteur 0.263 a ramené, le 24 février, une pêche de 42.200 francs (ce chiffre n'avait pas encore été atteint).

Vendredi 22 février on a vendu 400.000 kg. de 94 à 124 fr. les 100 kg.
Samedi 23 » » 315.000 » 103 à 161 »
Dimanche 24 » » 375.000 » 78 à 125 »
Lundi 25 » » 270.000 » 128 à 151 »
Mardi 26 » » 275.000 » 133 à 175 »
Mercredi 27 » » 200.000 » 157 à 178 »

Esprot.

En janvier 1929 on a vendu kg.	1.250.637	pour fr.	2.039.448,74
En février 1929 on a vendu	17.330	»	44.634,65
Au total kg.	1.267.967	»	2.084.083,39
En janvier et février 1928	2.815.067	»	2.538.713,70

La pêche à l'esprot, entravée par les tempêtes et les grands froids, est à peu près terminée. Les chiffres de

la saison 1928-1929, de novembre 1928 à février 1929 inclus, s'élèvent à :

2.373.887 kg., vendus pour fr. 4.074.861,98 comparés à ceux de la saison 1927-1928, de novembre 1927 à février 1928 :

6.247.013 kg., vendus pour fr. 4.390.628,23 accusent une augmentation considérable du prix du poisson :

En 1928-1929, les 100 kg. de poisson ressortent au prix moyen de 171 francs ;

En 1927-1928, les 100 kg. de poisson ressortent au prix moyen de 70 francs.

**LE RELEVÉ DE LA FORTUNE MOBILIERE BELGE
ET L'INDICE DE LA BOURSE DE BRUXELLES.**

Lorsque, dans notre numéro du 23 juin 1928, p. 521, nous avons publié pour la première fois notre indice mensuel de la Bourse de Bruxelles, nous avons attiré l'attention sur les difficultés d'éviter, en cette matière, les erreurs systématiques : nous avons indiqué alors comment et pourquoi nous comptons établir, outre l'indice mensuel, un indice annuel calculé sur une base plus étendue, à savoir le relevé des titres inscrits à la Bourse de Bruxelles, communément appelé « Relevé de la fortune mobilière belge ». Il est en effet hors de doute que tous les indices de la Bourse basés sur un choix de valeurs sont entachés d'une erreur systématique importante à la longue : qu'on choisisse les titres de grandes sociétés, les valeurs traitées le plus activement, les actions les plus connues, le résultat du choix sera toujours un portefeuille de qualité sensiblement supérieure à la moyenne ; à la longue, l'indice montera toujours à une allure qui peut faire naître bien des illusions sur les plus-values du capital des entreprises, dans l'esprit de bien des gens.

C'est à ce défaut que nous comptons remédier dans une large mesure au moyen de l'indice annuel que nous publions pour la première fois aujourd'hui. Notre sentiment n'a d'ailleurs pas été démenti par les faits : tandis que la chaîne des indices mensuels pour l'ensemble des actions était en janvier 1929 à 118,4, l'indice annuel n'était monté en un an qu'à 107,9.

Ainsi que nous le disions dans notre article précité, l'indice annuel représente les modifications survenues dans l'appréciation de tous les titres communs aux cotes des deux dates envisagées (1^{er} janvier 1928 et 1^{er} janvier 1929) et non affectées d'une erreur systématique ; nous avons considéré comme affectées d'une erreur systématique les cotations de tous les titres de sociétés ayant augmenté leur capital en 1928 : l'habitude actuelle d'émettre fort en dessous du pair enlève toute signification économique à la comparaison des cours ; notre base restant suffisamment large, nous avons exclu ces cours plutôt que de nous livrer à des corrections hasardeuses.

Comme conséquence de cette définition, l'indice annuel repose sur la comparaison des relevés de la fortune mobilière au début de 1928 et de 1929, après ventilation des titres identiques aux deux périodes, des titres amortis, des titres inscrits, des titres de sociétés ayant augmenté leur capital ; il est, pour chaque catégorie, le rapport de la valeur boursière des titres identiques aux deux périodes.

Voici, d'ailleurs, les deux tableaux de la fortune mobilière belge, l'un se rapportant à la valeur nominale, l'autre, relatif à la valeur boursière, donnant en dernière colonne l'indice annuel :

Voir tableaux pages 237 et 238.

Nous nous garderons de commenter dès cette année le tableau de la fortune mobilière établi sous sa nouvelle forme. Comparé à la statistique des émissions, il nous donnera sans doute dans quelques années des indications précieuses ; mais on ne peut dès la première année tirer des conclusions du rapport des émissions aux inscriptions, du montant des amortissements d'obligations, etc...

Ce qui, par contre, est très significatif, c'est le rapport entre l'indice annuel et la chaîne des indices mensuels établie sur un choix de valeurs :

	Indice annuel janvier 1929 sur janvier 1928	Chaîne des indices mensuels janvier 1929 sur janvier 1928
Banques	106	126
Entreprises immobilières, hypothécaires et hôte- lières	117	123
Tramways, chemins de fer économiques et vi- cinaux	109	124
Tramways et électricité (trusts)	101	119
Gaz et électricité	111	122
Métallurgie	147	177
Charbonnages	154	156
Zincs, plombs, mines ...	92	111
Glaceries et verreries ...	139	156
Textiles et soieries	99	106
Coloniales	99	88
Divers (y compris alimen- tation, papeteries et sucreries)	116	128
Indice général (actions).	108	118

Dans l'ensemble, l'amplitude du mouvement de hausse a donc été plus que doublée par le choix des grandes valeurs. Il y a toutefois lieu d'ajouter que beaucoup de grandes entreprises ont augmenté leur capital en 1928 et que leur exclusion de l'indice (par exemple dans le domaine des banques) est de nature à créer une erreur systématique vers le bas ; notre procédé de calcul a exclu des actions représentant environ un cinquième de la valeur globale et celui-ci constitue sans doute aussi un « beau choix ». L'indice annuel est probablement légèrement trop bas.

Il nous reste maintenant à corriger la chaîne des indices mensuels de manière à la ramener, à la fin de chaque année, au niveau de l'indice annuel. Nous sommes partis de la considération que l'erreur étant une erreur dans le choix des données, se répartissait sans doute uniformément sur les douze indices de mois à mois ; les erreurs successives se multiplient donc les unes par les autres. Aussi avons-nous réparti géométriquement la moyenne géométrique des rapports des indices.

Le résultat de nos corrections est donné dans le tableau ci-dessous ; nos tableaux mensuels ultérieurs en feront état. Quant aux indices pour février et mars 1929, calculés provisoirement sur l'ancienne base, ils sont recalculés en reconstituant la chaîne sur la base de l'indice annuel de janvier 1929, de manière à éviter toute solution de continuité dans l'indice, qui reste établi par rapport à janvier 1928 et dont les derniers douze mois seront corrigés chaque année.

Voir tableau page 239.

En ce qui concerne les titres à revenu fixe, nous n'avons pas cru utile d'opérer les mêmes corrections. La considération fondamentale est ici de baser les calculs sur une matière homogène ; le mouvement économique est un changement du taux de capitalisation qui affecte tous les titres d'une manière assez uniforme. Elargir la base eût été introduire un élément perturbateur, sous forme de modification dans la composition du portefeuille.

LE RELEVÉ DE LA FORTUNE MOBILIERE BELGE (VALEUR BOURSIERE) ET L'INDICE ANNUEL DE L'ENSEMBLE DES TITRES

COTES A LA BOURSE DE BRUXELLES (en 1,000 francs).

RUBRIQUES	1 ^{er} JANVIER 1928					1 ^{er} JANVIER 1929					Indice de la Bourse (janvier 1929 sur janvier 1928)
	Valeur boursière globale des titres inscrits	dont :				Valeur boursière globale des titres inscrits	dont :				
		Titres rayés en 1928	Titres amortis en 1928	Titres de sociétés ayant augmenté leur capital en 1928	Titres inscrits sans changement pendant l'année 1928		Inscriptions nouvelles en 1928	Actions de jouissance remplaçant des actions de capital amorties	Titres de sociétés ayant augmenté leur capital en 1928	Titres inscrits sans changement pendant l'année 1928	
Rentes belges directes et indirectes	17.461.905	—	—	—	—	18.508.302	—	—	—	—	—
Emprunts des provinces et communes et valeurs à lots	2.732.913	—	—	—	—	3.053.252	—	—	—	—	—
Obligations de sociétés	2.638.439	—	—	—	—	2.084.105	—	—	—	—	—
Ensemble des titres à revenu fixe	22.833.257	—	—	—	—	23.645.659	—	—	—	—	—
Actions :											
Assurances, Banques	11.245.765	1.981.850	—	6.891.535	2.372.380	19.984.523	825.980	—	16.650.006	2.507.937	105,7
Entreprises immobilières, hypothécaires et hôtelières	1.442.473	—	—	8.445	1.434.028	1.747.147	61.786	—	12.440	1.672.921	116,7
Chemins de fer et canaux	8.768.744	—	4.166	1.179.853	7.584.725	9.250.368	390.500	2.298	1.098.891	7.758.679	102,3
Tramways, chemins de fer économiques et vicinaux	4.157.913	163.808	37.529	175.921	3.780.655	4.595.594	44.277	8.473	423.325	4.119.519	109
Tramways et électricité (Trusts)	13.112.682	129.750	15.982	612.450	12.354.500	14.465.289	1.054.477	2.215	910.375	12.498.222	101,2
Entreprises de gaz et d'électricité	6.280.320	140.549	768	819.581	5.319.422	8.228.590	609.597	—	1.726.107	5.892.886	110,8
Industries métallurgiques	4.843.374	161.442	149	1.908.118	2.773.665	9.285.027	236.682	—	4.967.993	4.080.352	147,1
Fours à coke	537.499	420.000	—	—	117.499	152.947	33.810	—	—	119.137	101,4
Charbonnages	2.630.166	20.982	1.000	197.440	2.410.744	4.103.412	—	—	379.295	3.724.117	154,5
Zincs, plomb, mines	1.909.764	101.035	—	1.323.365	485.364	2.786.857	32.200	—	2.308.815	445.842	91,9
Glaceries	1.008.972	—	—	—	1.008.972	1.370.471	—	—	—	1.370.471	135,8
Verreries	693.537	—	195	8.190	685.152	1.014.938	—	—	26.600	988.338	144,3
Distributions d'eau	193.127	—	—	—	193.127	212.300	—	—	—	212.300	109,9
Industries de la construction	1.159.793	—	1.100	51.587	1.107.106	1.419.404	53.165	—	79.453	1.286.786	116,2
Industries textiles et soieries	3.048.687	7.485	86.520	333.904	2.620.778	3.527.309	406.410	—	534.578	2.586.321	98,7
Produits chimiques	1.102.597	339.688	—	98.575	664.334	4.001.021	2.830.250	—	201.667	969.104	145,9
Valeurs coloniales	19.258.637	—	38.500	1.544.799	17.675.338	20.798.245	1.555.300	—	1.668.172	17.574.773	99,4
Valeurs de plantations caoutchoutières	1.708.537	—	—	867.654	840.883	1.259.378	80.000	—	817.681	352.697	41,9
Alimentation	941.410	1.835	105	8.208	931.259	1.278.460	65.657	—	11.931	1.200.872	129
Industries diverses	3.695.411	3.447	—	2.132.333	1.559.631	6.198.100	268.287	—	4.172.965	1.756.848	112,6
Papeteries	288.603	—	—	13.000	275.603	495.187	27.898	—	34.250	433.039	157,1
Pétroles	518.281	—	—	353.677	164.604	1.528.727	—	—	1.377.940	150.787	[91,6
Sucreries	677.874	40.599	—	266.212	371.063	622.336	—	—	344.520	277.816	74,9
Ensemble des actions	89.224.165	3.497.890	186.017	18.013.694	66.730.832	118.325.630	8.585.276	12.986	36.921.412	71.979.764	107,9
Total général	112.057.421	—	—	—	—	141.971.289	—	—	—	—	—

LE RELEVÉ DE LA FORTUNE MOBILIERE BELGE (VALEUR NOMINALE)

(En milliers de francs.)

RUBRIQUES	1 ^{er} JANVIER 1928				1 ^{er} JANVIER 1929					
	Valeur nominale globale des titres inscrits	dont :			Valeur nominale globale des titres inscrits	Inscriptions nouvelles en 1928	Titres de sociétés ayant augmenté leur capital en 1928		Titres inscrits sans changement pendant l'année 1928	
		Titres rayés en 1928	Titres amortis en 1928	Titres de sociétés ayant augmenté leur capital en 1928 (capital ancien)			Titres inscrits sans changement pendant l'année 1928	Capital nouveau		Montant de l'augmentat. (p ^r mém.)
Rentes belges directes et indirectes	21.973.388	—	247.693	—	21.725.695	21.725.695	—	—	—	21.725.695
Emprunts des provinces et communes. — Valeurs à lots	3.664.660	—	9.143	—	3.655.517	3.735.473	79.956	—	—	3.655.517
Obligations de sociétés	2.127.822	—	304.019	—	1.823.803	1.898.426	74.455	—	—	1.823.803
Ensemble des titres à revenu fixe	27.765.870	—	560.855	—	27.205.015	27.359.426	154.411	—	—	27.205.015
Actions :										
Assurances, Banques	1.870.286	190.000	—	994.620	685.666	3.137.182	369.000	2.082.516	1.087.896	685.666
Entreprises immobilières, hypothécaires et hôtelières	155.784	—	—	7.000	148.785	198.272	39.487	10.000	3.000	148.785
Chemins de fer et canaux	5.373.325	—	1.081	79.127	5.293.117	5.647.106	225.000	128.939	49.862	5.293.117
Tramways, chemins de fer économiques et vicinaux	366.147	9.000	8.570	34.403	314.174	419.662	22.250	83.238	48.835	314.174
Tramways et électricité (Trusts)	727.865	27.820	4.316	65.000	630.730	1.208.423	472.693	105.000	40.000	630.730
Entreprises de gaz et d'électricité	836.987	25.424	814	242.384	568.365	1.212.330	260.500	383.465	141.081	568.365
Industries métallurgiques	1.572.460	50.665	120	625.561	896.114	1.840.467	69.000	875.353	249.792	896.114
Fours à coke	105.050	60.000	—	—	45.050	65.050	20.000	—	—	45.050
Charbonnages	1.042.738	17.500	2.500	104.661	918.077	1.053.820	—	135.743	31.082	918.077
Zincs, plomb, mines	298.100	33.250	—	136.850	128.000	554.500	32.500	394.000	257.150	128.000
Glaceries	52.606	—	—	—	52.606	52.606	—	—	—	52.606
Verreries	208.702	—	50	6.500	202.152	214.152	—	12.000	5.500	202.152
Distributions d'eau	41.500	—	—	—	41.500	41.500	—	—	—	41.500
Industries de la construction	479.954	—	400	19.240	460.314	529.157	33.000	35.843	16.603	460.314
Industries textiles et soieries	517.447	9.000	900	87.521	420.026	799.803	181.575	198.202	110.681	420.026
Produits chimiques	255.042	73.500	—	27.400	154.142	405.171	195.250	55.779	28.379	154.142
Valeurs coloniales	1.102.300	—	3.500	280.440	818.360	1.776.560	429.050	529.150	248.710	818.360
Valeurs de plantations caoutchoutières	185.797	—	—	106.347	79.450	367.297	70.000	217.847	111.500	79.450
Alimentation	116.698	4.000	41	2.700	109.957	141.627	25.470	6.200	3.500	109.957
Industries diverses	591.789	2.474	—	236.871	352.444	879.662	94.447	432.771	195.900	352.444
Papeteries	77.500	—	—	5.000	72.500	95.150	10.150	12.500	7.500	72.500
Pétroles	131.800	—	—	47.350	84.450	325.946	—	241.496	194.146	84.450
Sucreries	120.908	8.659	—	44.000	88.249	162.249	—	94.000	50.000	88.249
Ensemble des actions	16.230.787	511.292	22.292	3.152.975	12.544.228	21.127.692	2.549.372	6.034.092	2.881.117	12.544.228
Total général	43.996.658	511.292	583.147	3.152.975	39.749.243	48.487.118	2.703.783	6.034.092	2.881.117	39.749.243

INDICE DE LA BOURSE DE BRUXELLES.
Tableau des indices mensuels corrigés d'après les données de l'indice annuel.

	Banques	Entreprises immobilières, hypothécaires et hôtelières	Tramways, chem. de fer économiques et vicinaux	Tramways et électricité (Trusts)	Gaz et électricité	Métallurgie	Charbonnages	Zincs, plombs, mines	Glaceries et verreries	Textiles et soieries	Coloniales	Divers (y compris alimentation, papeteries et sucreries)	Indice général (Actions)
Indice de janvier 1920 sur janvier 1928 : Chaîne mensuelle.....	126	123	124	119	122	177	156	111	156	106	88	128	118
Indice de janvier 1929 sur janvier 1928 : Calcul direct.....	106	117	109	101	111	147	154	92	139	99	99	116	108
Rapport des deux indices	0,84	0,95	0,88	0,85	0,91	0,83	0,99	0,83	0,89	0,93	1,12	0,91	0,92
Chaîne mensuelle des indices, corrigée :													
1928 Janvier.....	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Février.....	102	104	102	107	105	106	103	122	111	114	111	107	107
Mars.....	99	107	107	107	107	119	111	117	101	117	104	105	106
Avril.....	118	119	113	127	121	147	136	126	102	123	117	105	121
Mai.....	127	113	126	122	115	151	127	117	106	122	129	119	125
Juin.....	128	108	115	113	107	170	154	111	109	122	134	107	124
Juillet.....	116	104	108	105	102	159	157	100	108	116	121	108	115
Août.....	101	102	97	92	97	142	145	85	98	103	105	102	103
Septembre.....	119	107	104	107	104	175	149	93	106	109	133	114	119
Octobre.....	114	114	108	104	103	168	150	101	112	105	118	114	114
Novembre.....	112	111	105	101	105	157	163	96	125	102	105	114	110
Décembre.....	105	111	105	101	104	147	152	98	128	101	100	112	107
1929 Janvier.....	106	117	109	101	111	147	154	92	139	99	99	116	108
Premiers indices de 1929 rapportés à la chaîne nouvelle :													
Février.....	115	130	111	113	118	166	172	96	135	100	107	123	117
Mars.....	112	131	108	109	118	171	178	91	132	95	100	119	114

L'ARRET DE LA COUR DE CASSATION
CONCERNANT LES EVALUATIONS EN MATIERE
D'EXPROPRIATION PUBLIQUE.

Le 14 février 1929, la Cour de Cassation a rejeté le pourvoi formé contre un arrêt de la Cour d'Appel de Bruxelles, lequel avait accordé à l'exproprié, privé de sa propriété en 1921 et non encore payé, une indemnité supplémentaire pour tenir compte de l'augmentation de valeur de l'immeuble, corrélative à la dévaluation monétaire consacrée légalement par les mesures législatives du 26 octobre 1926.

Si l'on examine l'arrêt de près, on verra que sa portée est circonscrite à un cas très spécial: celui d'une dette d'un montant indéterminé dont le tribunal doit fixer l'import; l'arrêt déclare que le juge du fond pour exprimer la somme due en pareil cas doit employer la monnaie légalement existante au moment non du fait générateur de l'obligation, mais au moment du prononcé du jugement. Le principe énoncé trouve donc son application naturelle dans le domaine des quasi-contrats et des quasi-délits et il redresse les injustices qui peuvent résulter des retards apportés par le débiteur, de bonne ou de mauvaise foi, à déterminer sa dette et à s'en libérer.

L'arrêt ne touche donc pas à l'arrêté royal du 25 octobre 1926 qui consacre la force libératoire du franc à sa valeur nominale. Celui-ci s'applique en effet précisément à des cas qui ne sont pas visés par l'arrêt, comme par exemple: une dette de somme déterminée née avant le 25 octobre 1926 et payable après cette date. Dans ce cas, aucun doute n'est possible: le débiteur qui remet en billets de banque le nombre de francs stipulés est valablement libéré et il n'appartient pas aux tribunaux de modifier à cet égard le texte très clair de l'article 7 de l'arrêté de cette date.

Cet article porte:

Art. 7. — Les billets en francs émis par la Banque continuent à avoir leur cours légal.

Rien n'est modifié, par le présent arrêté, aux lois existantes, quant à la force libératoire de ces billets et à l'obligation pour les caisses publiques et les particuliers de les recevoir comme monnaie légale, nonobstant toute convention contraire.

Ce texte est clair: celui qui doit une somme déterminée peut se libérer en présentant à son créancier le nombre de billets de banque nécessaires pour constituer cette somme, et il ne peut lui être répondu que ces billets valaient jadis un poids d'or plus considérable que 0.209211 gr. d'or fin au belga.

Le but visé dans l'arrêté a été précisément d'empêcher les troubles économiques considérables qui seraient résultés d'une révision de ce genre, qu'il eût été impossible de faire au complet sans disposer de ressources énormes, qui font défaut, et que l'on ne pourrait faire avec équité à raison de l'infinie complexité des situations individuelles.

Non seulement le texte est clair mais le Rapport au

Roi, qui lui sert de commentaire officiel, porte expressément: « Le franc... sera demain ce qu'il était hier au point de vue des transactions et de l'exécution des contrats. Ceux qui payaient hier en francs payeront demain en francs ».

C'est là une des pierres angulaires de la réforme monétaire et la jurisprudence qui en méconnaîtrait la portée devrait donner lieu à une loi interprétative.

En lisant l'arrêt que nous reproduisons on verra qu'il ne s'agit pas de l'exécution d'un contrat, mais que le juge s'est préoccupé de trancher une controverse sur le mode d'évaluation de dommages-intérêts dus en vertu de la loi sur l'expropriation publique et en dehors de tout contrat entre parties.

Cour de Cassation, 14 février 1929.

En cause: la Ville de Bruxelles, contre la Société anonyme « Crédit du Nord Belge ».

La Cour,

Où Monsieur le conseiller Rolin en son rapport et sur les conclusions de Monsieur Paul Leclercq, procureur général;

Sur le premier moyen, pris de la violation des articles 11 et 97 de la Constitution, 545 et 1382 du Code civil, 4, 7, 9, 9 bis, 11, 12, 20 et 22 des lois des 17 avril 1835 et 9 septembre 1907 sur l'expropriation pour cause d'utilité publique, 1, 8 et 11 de la loi du 27 mai 1870, portant simplification des formalités administratives en matière d'expropriation pour cause d'utilité publique, 2 et 3 de la loi du 30 décembre 1885, 1 de l'arrêté royal du 2 août 1914 sur le cours forcé, 1 et 4 (3^o) de la loi du 4 août 1914 concernant les mesures urgentes nécessitées par les éventualités de guerre et 7 de l'arrêté royal du 25 octobre 1926 relatif à la stabilisation monétaire, en ce que l'arrêt attaqué, sous le prétexte d'une dépréciation, d'ailleurs légalement inexistante, de la monnaie nationale, alloue à la défenderesse expropriée, en sus de l'indemnité représentant l'entière valeur principale des immeubles empris au jour du jugement déclaratif des formalités, une indemnité supplémentaire fixée à la somme de 1,189,000 francs et augmentée des frais de remploi et des intérêts d'attente, alors que le dommage que cette indemnité supplémentaire est destinée à réparer: 1^o a pris naissance après la date dudit jugement déclaratif; 2^o ne constitue pas une conséquence de l'expropriation elle-même, mais exclusivement un effet de troubles économiques provoqués par la guerre générale;

Attendu qu'aux termes de la convention monétaire, conclue à Paris, le 6 novembre 1885, article 2, et de la loi du 30 décembre 1885, article premier, la pièce d'or de cinq francs était frappée au poids de 1 gr. 6129 et

au titre de 900 millièmes; que le franc, dont cette pièce était un multiple, avait le caractère d'unité monétaire; que, destiné à servir de mesure des autres valeurs, il était censé, aussi longtemps que la loi ne l'avait pas modifié, être resté identique à lui-même;

Attendu que cette fiction légale est incompatible avec la notion d'une diminution que subirait la mesure des valeurs, quels que soient d'ailleurs les signes, métalliques ou autres, qui la représentent; que, tant que la loi ne consacre pas l'adoption d'une nouvelle mesure, il est interdit aux juges de fonder leurs décisions sur l'existence, contraire à l'ordre légal, d'une telle diminution; qu'il s'ensuit que le juge, auquel incombe le devoir de traduire en monnaie la valeur d'une chose et, notamment, celle d'un bien exproprié, n'a pu, tant que le franc belge était invariable en droit, et pour la raison qu'il aurait été déprécié en réalité, majorer la somme d'argent que le juge déclare correspondre à la valeur de la chose; qu'au contraire, après une loi modifiant l'unité monétaire ancienne, le juge est tenu de faire usage de l'unité légale telle qu'elle est fixée au moment où il statue; qu'il n'y a pas lieu d'excepter de cette règle le cas où la valeur, à exprimer en monnaie, est celle qu'avait la chose à une date antérieure à l'entrée en vigueur de la loi;

Attendu que l'arrêté royal du 25 octobre 1926, pris en exécution de la loi du 16 juillet 1926, conserve à la mesure des valeurs sa dénomination ancienne de franc, mais qu'elle est désormais attachée à une monnaie correspondant à un poids d'or fin de gr. 0.209211 au « belga » ou cinq francs, au lieu de gr. 1,6129 comme sous la législation antérieure;

Attendu qu'en l'occurrence, les formalités exigées par la loi en vue de l'expropriation pour cause d'utilité publique de certain immeuble, avaient été déclarées accomplies le 28 février 1921; que la Cour d'appel avait à énoncer la valeur du bien à cette date; que par l'arrêt attaqué, rendu le 13 juillet 1927, l'indemnité représentant la valeur « principale » du bien a été fixée à 1,672,000 francs, plus 1,189,000 francs; que d'après l'arrêt, cette dernière somme, tout en faisant « partie intégrante » de la susdite valeur, constitue une majoration de la première somme, justifiée par « la dévaluation du franc, officiellement constatée »;

Attendu qu'il ressort de ce considérant de l'arrêt attaqué, que le juge du fond s'est borné à exprimer au moyen de l'unité monétaire, légalement instituée par l'arrêté royal du 25 octobre 1926, la valeur qu'avait le bien exproprié à la date du 28 février 1921;

Qu'il s'ensuit que le premier moyen manque de base à la fois en fait et en droit;

Sur le second moyen, pris de la violation des art. 1^{er} et 97 de la Constitution, 545, 1134, 1147, 1149, 1153, 1315, 1319, 1320, 1322, 1350, 1352 et 1382 du code civil, 7 et 12 des lois des 17 avril 1835 et 9 septembre 1907 sur l'expropriation pour cause d'utilité publique, en ce que l'arrêt attaqué, en allouant à la défenderesse expropriée une indemnité sous la forme d'intérêts compensatoires calculés sur l'ensemble des indemnités d'expropriation, à partir de la fin des quatre-vingt-dix jours ayant couru après la prononciation du jugement définitif du 19 mai 1926 et jusqu'à la date du paiement ou de la consignation des mêmes indemnités, décide que le dommage que ces intérêts sont destinés à compenser se justifie par le seul fait que les indemnités susdites n'auraient point été payées ou consignées dans le délai de trois mois prémentionné, alors que ce système aboutit à accorder à la partie expropriée la réparation d'un préjudice contesté et dont l'existence n'est pas établie, mais simplement présumée;

Attendu que, lorsque le juge constate l'existence d'un dommage résultant directement de l'expropriation, il est tenu d'y avoir égard dans la fixation de l'indemnité;

Attendu que, d'après l'arrêt attaqué, le dommage provenant de ce que le montant des indemnités n'a pas été consigné dans les quatre-vingt-dix jours doit être tenu pour « certain » à partir de l'expiration de ce délai et, ajoute l'arrêt « ne doit pas être autrement justifié »;

Attendu que cette appréciation de l'existence d'un fait et de la preuve, non réglementée par la loi, que le juge du fond a considérée comme concluante en l'espèce, est souveraine;

Que le second moyen manque par conséquent de base en fait; par ces motifs, rejette le pourvoi; condamne la demanderesse aux dépens et à l'indemnité de cent cinquante francs.

LE RENDEMENT DU PLAN DAWES.
(Six premiers mois de la cinquième annuité.)

	Mois de février 1929	Cinquième année d'annuité Total global au février 1929
	(En marks-or)	
FONDS DISPONIBLES		
Solde au 31 août 1928	—	189.488.944,86
Recettes à titre de complément de la quatrième annuité :		
Impôt sur les transports	—	24.174.000,—
Intérêt et amortissement des obligations de réparations des chemins de fer	—	55.000.000,—
Recettes au titre de la cinquième annuité :		
Contribution budgétaire	104.166.666,67	625.000.000,—
Impôt sur les transports	24.166.666,66	120.833.333,30
Intérêt et amortissement des obligations de réparations de chemins de fer	55.000.000,—	275.000.000,—
Intérêt et différence de change	45.782,27	3.096.237,11
	183.287.551,06	1.292.592.515,27
A déduire : Escompte sur les versements effectués avant la date d'échéance pour le service des obligations des chemins de fer....	251.990,84	3.978.210,90
Totaux...	183.035.560,22	1.288.614.304,37
Ou en francs belges	1,567,882,608,84	11.038.270.131,23
TRANSFERTS.		
En monnaies étrangères :		
Service de l'Emprunt extérieur allemand 1924	7.513.433,54	43.069.480,77
Reparation Recovery Acts	33.447.919,22	201.812.828,47
Livraisons en vertu d'accord	3.285.352,01	19.753.700,89
Liquidation de soldes dus pour livraisons effectuées ou services rendus par l'Allemagne avant le 1 ^{er} septembre 1924	399.404,49	399.404,49
Transferts d'espèces	64.078.146,44	343.041.535,86
Frais des Commissions interalliées	573.196,75	2.019.413,11
	109.297.452,45	610.096.363,59
Au moyen de paiements en reichsmarks pour :		
Livraisons en nature	65.578.803,95	441.052.959,85
Armées d'occupation	3.096.967,13	23.958.632,05
Frais des Commissions interalliées	427.003,25	2.851.189,97
Divers	105.770,33	625.665,99
	69.208.544,66	468.488.447,86
Total des transferts...	178.505.997,11	1.078.584.811,45
Soit en francs belges	1.529.082.371,24	9.239.157.494,88

	Mois de février 1929	Cinquième année d'annuité Total global au 28 février 1929	Mois de février 1929	Cinquième année d'annuité Total global au 28 février 1929
	(En marks-or)		(En francs belges)	
La part de la Belgique s'établit comme suit :				
Armée d'occupation	54.559,33	707.645,42	467.355,22	6.061.690,66
Charbon et coke (y compris le transport)	838.749,42	5.822.520,70	7.184.727,53	49.875.712,31
Matières colorantes et produits pharmaceutiques	656.046,54	4.108.666,46	5.619.694,66	35.194.836,89
Engrais chimiques et produits azotés	266.681,79	2.180.022,27	2.284.396,21	18.674.070,76
Sous-produits du charbon	118.502,79	1.121.771,60	1.015.094,89	9.609.095,52
Livraisons diverses	2.882.432,96	24.339.289,25	24.690.920,73	208.490.351,71
Transferts d'espèces	3.806.866,16	16.741.934,14	32.609.622,63	143.411.407,84
	8,623,838,99	55.021.849,84	73.871.811,87	471.317.165,69

BOURSE DE BRUXELLES

MARCHE DES CHANGES.

L'activité de notre marché des devises s'est sensiblement ralentie ces jours-ci. L'échéance de quinzaine est passée pour ainsi dire inaperçue. Les acheteurs ont rarement été si peu nombreux. Quant aux vendeurs, faute de cours intéressants, ils réduisirent généralement leurs offres aux montants demandés; ils purent d'autant plus aisément conserver ce qu'ils ne pouvaient placer que l'argent — à court terme s'entend — fut relativement abondant.

La cote reflète ce calme des affaires; nombre de cours sont restés souvent au même niveau. La livre sterling, qui valait il y a quinze jours 34,9575, cote aujourd'hui 34,9545; elle s'est inscrite deux ou trois fois au-dessous de 34,95 et à deux reprises légèrement au delà de 34,96. Le dollar s'est tenu autour de 7,2025, tantôt dépassant quelque peu ce niveau, tantôt se rapprochant de 7,20, selon les fluctuations de la livre à New-York. Le franc français a oscillé entre 28,12 et 28,13. Le florin abandonna assez rapidement il y a deux semaines le cours de 288,65 et se fixa, dès lors, entre 288,40 et 288,45. Le franc suisse s'est tenu entre 138,50 et 138,55. Le reichsmark a valu au plus bas 170,81 et au plus haut 170,89. La lire italienne a répété presque constamment le cours de 37,71; lorsqu'il lui advint de s'en écarter, ce ne fut jamais que d'une légère fraction.

Les trois couronnes scandinaves se sont montrées tout aussi stables. En ce moment, la couronne suédoise vaut 192,375, la couronne norvégienne, 191,975, la couronne danoise, 191,90. Aucune des trois ne s'est jamais éloignée de beaucoup de ces cours.

La peseta enregistre depuis quelques jours des cours meilleurs. On sait qu'elle tomba à Londres, il y a deux semaines, à 33. Elle connut encore quelques mauvaises séances, mais parvint finalement à regagner une partie du terrain perdu. Elle cote aujourd'hui sur ce marché 31,95 environ. Sur le nôtre, elle vaut maintenant 109,40 venant de 105,90, après être passée par 110,375.

La physionomie du marché à terme s'est sensiblement modifiée vers le milieu du mois. Jusque là les offres de livres sterling à trois mois avaient été peu nombreuses et ce, au point qu'à certains moments le cours se rapprocha complètement de celui du comptant, après avoir subi un déport de plus d'un centième de belga. Brusquement l'offre s'élargit et en peu de temps le cours à terme s'écarta à nouveau de celui du comptant. On cote en ce moment un déport supérieur à deux centièmes de belga. L'abondance du « call money » est pour beaucoup dans ce revirement. Au moment où celui-ci se produisit, le taux des prêts au jour le jour recula de 3 1/2 p. c. au-dessous de 2 p. c.

Le taux de l'escompte privé s'est tenu comme précédemment tout près de 4 p. c.

Le 22 mars 1929.

MARCHE DES TITRES.

Comptant.

Dans l'ensemble, le marché du comptant a marqué au cours de cette dernière quinzaine une tendance plus alourdie, et c'est en réaction nouvelle par comparaison au 4 mars que nous retrouvons la plupart des cotations du 19 mars. Il convient pourtant de citer, en amélioration assez sensible, les verreries et les industries de la construction.

Relevons:

Aux **rentes**: 3 p. c. Dette belge, 1^{re} série, 67,50 contre 67,75; 3 p. c. Dette belge, 2^e série, 65,40 contre 65,55; 5 p. c. Intérieur à prime (titres de 25,000 fr.), 500,75 contre 501; 4 p. c. Dommages de guerre 1921 (titres de 250 fr.), 195,25 contre 200; idem (titres de 5.000 fr.), 197 contre 200,75; 5 p. c. Dommages de guerre 1923, 495,25 contre 498,25.

Aux **assurances et banques**: Assurances Générales sur la Vie, 12425 contre 12975 Banque de Bruxelles, 3045 contre 3145; Banque Nationale de Belgique, 3470 contre 3220; part de réserve Société Générale de Belgique, 34625 contre 35950.

Aux **entreprises immobilières, hypothécaires et hôtelières**: Part de fondat. Crédit Foncier d'Extrême-Orient, 51975 contre 54325; action de capital Crédit Foncier Sud-Américain, 10650 contre 11225; action de capital Hypothécaire Belge-Américaine, 9550 contre 10300; action de dividende idem, 22675 contre 25200.

Aux **chemins de fer et canaux**: Société Nationale des Chemins de fer belges se répète à 600; part de fondateur Congo, 18650 contre 19975; part de fondateur Réunion, 18325 contre 18675; action de jouissance Welkenraedt, 21175 contre 21975.

Aux **tramways, chemins de fer économiques et vicinaux**: 10^e part de fondateur Anvers, 1615 contre 1685; action ordinaire Liège-Seraing, 3125 contre 3325; action de dividende Rosario, 577,50 contre 647,50; 100^e part de fondateur idem, 3375 contre 3610.

Aux **tramways et électricité (Trusts)**: Part sociale Société Générale de Chemins de fer et Entreprises, 2555 contre 2660; Société Générale Belge d'Entreprises Electriques, 4380 contre 4575; 10^e part de fondateur idem, 21150 contre 22325; Tientsin, 6025 contre 5775.

Aux **entreprises de gaz et d'électricité**: Eclairage et Chauffage par le Gaz, 13100 contre 14200; 10^e action de fondateur Electricité du Bassin de Charleroi, 8900 contre 9350; 10^e part de fondateur Electricité de l'Est de la Belgique, 8650 contre 8925; action de capital Electricité du Nord de la Belgique, 1500 contre 1610; action de dividende Compagnie Belge d'Exploitations Electriques, 6025 contre 6575.

Aux **industries métallurgiques**: Part sociale Angleur-Athus, 2245 contre 2350; Fabrique de Fer de Charleroi, 3975 contre 4140; Forges de Clabecq, 50000 contre 51200; part sociale Minerva Motors, 2475 contre 2660; Thy-le-Château, 10150 contre 9750.

Aux **charbonnages**: Bonne-Fin, 2200 contre 1700; Gouffre, 16800 contre 16375; Noël-Sart-Culpart, 17500

contre 16975; Nord de Gilly, 14950 contre 14400; Petit-Try, 6300 contre 5850.

Aux zincs, plombs et mines: Part sociale Métallurgique de Prayon, 2750 contre 2650; 10^e action Vieille-Montagne, 5475 contre 5230.

Aux glaciers: Bohême, 5080 contre 5240; Nationales Belges, 36100 contre 38925.

Aux verreries: Action de capital Gilly, 875 contre 700; action de dividende idem, 3400 contre 2585; Hamendes, 1450 contre 1300; Jonet, 4400 contre 4025; Mariemont, 3200 contre 2900; Mécaniques du Centre, 3225 contre 2150; part de fondateur idem, 6500 contre 5450.

Aux industries de la construction: Carrières de Porphyre de Quenast, 3200 contre 3050; action privilégiée Tuileries du Pottelberg, 8700 contre 7400; action de dividende idem, 10000 contre 9000.

Aux industries textiles et soieries: action de dividende Etablissements Américains Gratry, 12375 contre 12000; action de dividende Lainière Barcelonaise, 1915 contre 2295; part sociale Verbreyt Gebroeders, 1300 contre 1550; action privilégiée Soie Artificielle procédé Viscose, 5700 contre 5050; action de capital idem, 4825 contre 4010; action privilégiée Société de Stalle, 1675 contre 1460; action de capital Manila, 4430 contre 4910; action de jouissance idem, 6710 contre 7100.

Aux produits chimiques: Fabrique Nationale de Produits Chimiques et Explosifs, 6275 contre 7725; action de capital Sidac, 10500 contre 12600; action de dividende idem, 9550 contre 11425; Vedrin, 8680 contre 8010.

Aux valeurs coloniales: Action de fondateur Auxiliaire Chemins de fer Grands Lacs, 10525 contre 11100; Ciments du Congo, 1275 contre 1505; action privilégiée Katanga, 135100 contre 142500; action ordinaire idem, 117200 contre 120100.

Aux valeurs de plantations caoutchoutières: Part de fondateur Hallet, 6025 contre 6700; Telok-Dalam, 2170 contre 2320.

Aux alimentations: Action de capital Compagnie Industrielle Sud-Américaine, 10525 contre 11800; action de capital Minoteries et Elevateurs à Grains, 27000 contre 26975.

Aux industries diverses: Action de capital Compagnie des Bronzes, 5250 contre 4590; part sociale Englebert, 16000 contre 13025; part de fondateur Grands Magasins de l'Innovation, 9600 contre 10500; Matières premières pour la Chapellerie, 12600 contre 13500.

Aux papeteries. Godin, 2500 contre 2780.

Aux actions étrangères: Canadian Pacific, 9300 contre 9525; action de capital Cairo-Héliopolis, 3600 contre 3945; action de dividende idem, 11750 contre 12250; Chade, 20350 contre 19025; part de fondateur Chemins de fer Economiques du Nord, 9450 contre 9325; part bénéficiaire Electricité et Gaz du Nord, 26325 contre 27175; part de fondateur Forges de Jumont, 4300 contre 4650; part de fondateur Exploitations Indes Orientales, 26125 contre 28000; part de fondateur Huileries de Deli, 6600 contre 7100; Differdange-St-Ingbert-Rumelange, 6900 contre 6400; action ordinaire Azote et Forces Hydro-Electriques, 4430 contre 4185.

Terme.

20^e part de fondateur Aljustrel, 840 contre 846,25; Banque de Paris et des Pays-Bas, 7020 contre 7490; Barcelona Traction, 2185 contre 2240; Brazilian Traction, 2350 contre 2457,50; action de capital Buenos-Ayres, 817,50 contre 856,25; action de dividende idem, 772,50 contre 815; Concordia, 328 contre 351; Crégéco, 413,75 contre 441,25; action de capital Tramways et Electricité de Constantinople, 1190 contre 1257,50; action de dividende idem, 1045 contre 1095; Gaz du Nord, 1782,50 contre 1870; Héliopolis, 3735 contre 3940; Kasai, 1007,50 contre 922,50; Royal Dutch, 5785 contre 5875; Securities Corporation, 1400 contre 1445; Sennah Rubber Cy, 319 contre 339; action privilégiée Sidro, 2860 contre 2880; Soengei-Lipoet, 2415 contre 2490; action privilégiée Soie de Tubize, 1390 contre 1297,50.

STATISTIQUES

MARCHÉ DE L'ARGENT A BRUXELLES.

I. — Taux officiels et taux « hors banque » (escompte et prêts).

DATES 1929	Taux officiels (B. N. de B.)			Taux « hors banque »		Taux du « call money »	
	escompte d'acceptat. et de traites domiciliées	escompte de traites non domic. et de promesses	prêts et avances sur fonds publics nationaux	papier commercial	papier financier	en com- pensation	marché
<i>a) La dernière quinzaine:</i>							
6 mars 1929	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	3,375	3,375
7 —	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	3,—	3,—
8 —	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	2,25	2,625
9 —	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	2,—	2,—
11 —	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	1,75	2,—
12 —	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	1,75	1,75
13 —	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	1,75	1,75
14 —	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	3,25	3,25
15 —	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	3,25	3,25
16 —	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	2,—	2,—
18 —	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	2,25	2,50
19 —	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	1,75	2,—
20 —	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	1,50	1,625
<i>b) Les derniers mois (1):</i>							
1926	7,06	7,56	7,96	—	—	—	—
1927	5,41	5,91	6,89	4,0534	4,5013	2,6966	2,8488
1928	4,25	4,75	5,75	4,0555	4,4276	2,6638	2,7762
1927 Décembre	4,50	5,—	6,—	4,2454	4,625	2,924	2,5648
1928 Janvier	4,50	5,—	6,—	3,9567	4,2908	1,707	1,707
Février	4,50	5,—	6,—	3,875	4,125	2,465	2,50
Mars	4,50	5,—	6,—	4,0903	4,3565	3,2685	3,560
Avril	4,50	5,—	6,—	4,2663	4,625	3,4185	3,6413
Mai	4,50	5,—	6,—	4,3975	4,7475	2,855	3,04
Juin	4,50	5,—	6,—	4,3966	4,762	2,8125	3,0673
Juillet	4,—	4,50	5,50	3,9337	4,35	1,97	2,185
Août	4,—	4,50	5,50	3,9375	4,375	2,9038	2,9567
Septembre	4,—	4,50	5,50	3,9375	4,375	2,525	2,535
Octobre	4,—	4,50	5,50	3,9375	4,375	2,9352	2,9398
Novembre	4,—	4,50	5,50	3,96825	4,375	2,60	2,73
Décembre	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	2,505	2,443
1929 Janvier	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	2,115	2,111
Février	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	2,672	2,663

Taux des reports (Caisse Générale de Reports) le 20 mars 1929 { sur les valeurs au comptant 9 %
sur les valeurs à terme 8,50%

(1) Les chiffres annuels sont des moyennes; les chiffres mensuels sont les taux officiels à la fin de chaque mois et les moyennes mensuelles des taux « hors banque » et taux du « call money. »

II. — Taux des dépôts en banque le 20 mars 1929.

BANQUES	Compte à vue	Compte de quinzaine	Compte à préavis de 15 jours	Compte de dépôts à :						
				1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	5 ans
Société Générale	1,50	4,90	—	4,50	4,50	4,50	—	—	—	—
Banque de Bruxelles	1,50	5,—	4,50	4,50	4,50	4,50	—	—	—	—
Caisse de Reports	1,50	5,05	—	—	—	4,75	—	5,—	—	—
Société Nationale de Crédit à l'Industrie	—	—	—	—	4,75	5,—	5,—	5,50	5,50	5,50

Taux des dépôts sur livrets à la Caisse Générale d'Epargne sous la garantie de l'Etat: 4 p. c. jusqu'à 20.000 francs; 3 p. c. pour le surplus.

MARCHE DES CHANGES.

I. — Cours journaliers des changes à Bruxelles.

DATES 1929	LONDRES	PARIS	NEW-YORK (câble)	AMSTERDAM	GENÈVE	MADRID	ITALIE	STOCKHOLM	OSLO	COPENHAGUE	PRAGUE	MONTREAL	BERLIN	VIENNE	VARSOVIE	BUDAPEST
	£ = 35 belgas	100 fr. = 28,1773 b.	\$ = 7,19193 b.	100 fl. = 289,086 b.	100 fr. = 138,77 b.	100 P. = 138,77 b.	100 lires = 37,862 b.	100 cr. = 192,736 b.	100 cr. = 192,736 b.	100 cr. = 192,736 b.		\$ = 7,19193 b.	100 M. = 171,921 b.	100 sch. = 101,20 b.	100 zl. = 80,68 b.	100 pengo = 125,79 b.
6-3	34,9630	28,14	7,2065	288,65	138,56	108,45	37,735	192,47	192, —	192, —	21,3375	7,16	170,95	101,275	80,75	125,45
7-3	34,9575	28,138	7,20475	288,56	138,575	108,05	37,725	192,35	191,95	191,95	21,335	7,154	170,89	101,175	80,65	125,425
8-3	34,9410	28,1245	7,20275	288,46	138,525	105,90	37,71	192,35	191,90	191,925	21,3225	7,151	170,87	101,20	80,80	125,40
11-3	34,9470	28,1332	7,20425	288,475	138,550	105,275	37,71	192,425	191,90	191,90	21,3275	7,15	170,89	101,30	80,75	125,475
12-3	34,9485	28,1275	7,20325	288,46	138,51	106,775	37,71	192,425	191,90	191,90	21,3275	7,15	170,86	101,24	80,775	125,475
13-3	34,9545	28,1202	7,1999	288,415	138,49	106,975	37,70	192,325	191,90	191,90	21,325	7,1495	170,81	101,30	80,75	125,425
14-3	34,9520	28,13	7,2015	288,435	138,52	108,80	37,746	192,350	191,90	191,95	21,3225	7,1365	170,86	101,275	80,75	125,45
15-3	34,9525	28,1295	7,2030	288,46	138,55	110,375	37,73	192,40	192,025	191,90	21,32	7,138	170,85	101,25	80,75	125,45
18-3	34,9605	28,126	7,202	288,46	138,55	107,10	37,7125	192,47	191,975	191,95	21,3175	7,1525	170,84	101,15	80,75	125,425
19-3	34,965	28,127	7,2022	288,40	138,53	109,05	37,7075	192,40	191,975	191,95	21,3125	7,1525	170,825	101,15	80,75	125,45
20-3	34,959	28,123	7,2030	288,425	138,53	108,50	37,7175	192,40	192,075	191,90	21,325	7,1520	170,89	101,20	80,715	125,45

II — Moyennes annuelles et mensuelles des changes à Bruxelles.

	Londres	Paris	New-York (câbles)	Amsterdam	Genève	Madrid	Italie	Stockholm	Berlin	Vienne
1927	belgas 34,928	belgas 28,198	belgas 7,1852	belgas 288,16	belgas 138,40	belgas 122,59	belgas 37,024	belgas 192,69	belgas 170,72	belgas 101,25
1928	34,935	28,151	7,1791	288,76	138,27	119,14	37,751	192,41	171,29	101,06
1927 Décembre	34,897	28,138	7,1481	289,03	138,05	119,01	38,484	193,03	170,76	100,89
1928 Janvier	34,967	28,196	7,1713	289,26	138,20	122,70	37,951	192,82	170,88	101,14
Février	35,010	28,230	7,1815	289,11	138,18	121,99	38,034	192,78	171,33	101,18
Mars	34,999	28,221	7,1721	288,67	138,11	120,62	37,901	192,62	171,43	101,03
Avril	34,952	28,185	7,1602	288,57	137,99	120,09	37,784	192,22	171,22	100,81
Mai	34,966	28,196	7,1627	288,98	138,06	119,83	37,748	192,19	171,40	100,73
Juin	34,946	28,146	7,1610	288,77	138,01	118,67	37,686	192,14	171,14	100,64
Juillet	34,913	28,110	7,1757	288,82	138,22	118,27	37,619	192,21	171,25	101,03
Août	34,902	28,097	7,1908	288,41	138,44	119,44	37,635	192,44	171,36	101,33
Septembre	34,901	28,103	7,1947	288,45	138,49	119,00	37,635	192,51	171,43	101,31
Octobre	34,895	28,107	7,1949	288,44	138,46	116,45	37,676	192,41	171,34	101,17
Novembre	34,892	28,111	7,1952	288,80	138,51	115,95	37,692	192,33	171,40	101,13
Décembre	34,885	28,107	7,1890	288,81	138,55	116,64	37,649	192,40	171,33	101,18
1929 Janvier	34,899	28,124	7,1955	288,61	138,45	117,20	37,663	192,44	171,03	101,16
Février	34,922	28,107	7,1966	288,22	138,41	112,02	37,674	192,37	170,77	101,07

III. — Change à terme. (Report « R » ou déport « D » exprimés en belgas).

DATES	POUR 1 £		POUR 100 FR. FR.		POUR 1 \$		POUR 100 FLORINS	
	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur
A 1 mois :								
6 mars 1929	D 0,007	D 0,005	R 0,008	R 0,012	D 0,0040	—	pair	—
7 —	D 0,006	D 0,005	R 0,008	R 0,012	D 0,0030	—	pair	—
8 —	—	D 0,005	R 0,008	R 0,012	D 0,0025	—	pair	—
9 —	D 0,001	—	R 0,008	R 0,012	D 0,0025	—	pair	—
11 —	D 0,001	—	R 0,012	—	D 0,0025	—	pair	—
12 —	—	D 0,001	—	R 0,012	—	D 0,0020	—	pair
13 —	—	D 0,004	—	R 0,010	—	D 0,0025	—	R 0,025
14 —	—	D 0,007	R 0,008	R 0,012	—	D 0,0025	—	pair
15 —	—	D 0,007	—	R 0,012	—	D 0,0030	—	pair
16 —	—	D 0,008	—	—	—	—	—	—
18 —	—	D 0,008	—	R 0,010	—	D 0,0030	—	pair
19 —	D 0,010	D 0,008	—	R 0,010	D 0,0040	D 0,0035	—	pair
20 —	—	D 0,009	R 0,009	R 0,011	D 0,0045	D 0,0038	—	pair
à 3 mois :								
6 mars 1929	D 0,013	D 0,011	R 0,025	R 0,028	D 0,0080	—	pair	—
7 —	D 0,013	D 0,012	R 0,024	R 0,028	D 0,0070	—	pair	—
8 —	D 0,013	D 0,011	R 0,025	R 0,028	D 0,0065	—	pair	—
9 —	D 0,006	—	R 0,024	R 0,028	D 0,0065	—	pair	—
11 —	D 0,004	—	R 0,028	—	D 0,0065	—	pair	—
12 —	—	D 0,004	R 0,028	R 0,032	—	D 0,0060	—	pair
13 —	—	D 0,010	—	R 0,030	—	D 0,0065	—	R 0,05
14 —	D 0,024	D 0,020	R 0,022	R 0,026	—	D 0,0078	—	pair
15 —	—	D 0,020	—	R 0,024	—	D 0,0070	—	pair
16 —	—	D 0,020	—	R 0,026	—	D 0,0075	R 0,10	—
18 —	—	D 0,021	—	R 0,024	—	D 0,0075	—	pair
19 —	D 0,029	—	—	R 0,022	D 0,0083	D 0,0075	—	pair
20 —	—	D 0,026	R 0,020	R 0,024	D 0,0085	D 0,0075	R 0,025	—

MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX EN BELGIQUE.

(En millions de francs.)

PÉRIODES	Nombre de comptes à la fin du mois	Avoir journalier moyen des titulaires	CRÉDITS		DÉBITS		Mouvement général	Pourcent. des opérations sans emploi de numéraire
			Versements	Virements	Chèques et divers	Virements		
1927 Moyenne mens. ...	(*) 201.748	1.376	2.838	7.020	2.824	7.020	19.702	86,4
1928 Moyenne mens. ...	(*) 224.997	1.613	3.469	8.393	3.444	8.391	23.697	86,7
1927 Décembre	201.748	1.439	3.234	7.771	3.054	7.771	21.830	86,5
1928 Janvier	203.882	1.504	3.312	7.942	3.378	7.941	22.574	86,3
Février	205.666	1.522	3.040	7.577	3.105	7.572	21.294	86,6
Mars	209.058	1.481	3.439	8.348	3.333	8.344	23.463	86,7
Avril	210.973	1.565	3.335	8.010	3.346	8.007	22.698	86,5
Mai	212.556	1.639	3.418	8.229	3.330	8.226	23.203	86,5
Juin	214.226	1.679	3.457	8.606	3.460	8.605	24.138	87,3
Juillet	215.741	1.641	3.574	8.532	3.592	8.530	24.228	86,6
Août	217.341	1.628	3.430	8.368	3.449	8.366	23.612	86,6
Septembre	219.104	1.647	3.325	8.142	3.310	8.140	22.917	87
Octobre	221.243	1.661	3.870	9.080	3.760	9.080	25.791	86,2
Novembre	223.190	1.669	3.567	8.795	3.648	8.796	24.806	87
Décembre	224.997	1.719	3.856	9.082	3.622	9.083	25.643	87,7
1929 Janvier	227.881	1.766	4.030	9.349	4.114	9.352	26.845	86
Février	229.737	1.743	3.298	8.304	3.392	8.309	23.303	87

(*) Au 31 décembre.

**RAPPORT DES EFFETS IMPAYÉS AUX EFFETS PRÉSENTÉS A L'ENCAISSEMENT
PAR LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE.**

PÉRIODES	NOMBRE DES			MONTANT DES		
	Effets présentés	Effets impayés	%	Effets présentés (en millions de francs)	Effets impayés (en millions de francs)	%
1926 Année	1.241.834	69.289	5,58	5.516.169	161.743	2,93
1927 Année	972.097	46.931	4,83	3.848.313	103.464	2,69
1927 Décembre	97.167	5.281	5,43	418.065	12.935	3,09
1928 Janvier	90.433	4.929	5,45	620.096	11.560	1,86
Février	81.847	4.376	5,35	514.010	10.852	2,11
Mars	94.808	4.876	5,14	583.728	12.262	2,10
Avril	115.894	6.029	5,20	624.716	14.654	2,35
Mai	112.685	5.857	5,20	727.156	13.790	1,90
Juin	117.812	6.476	5,50	858.286	16.311	1,90
Juillet	115.791	6.866	5,93	805.906	16.055	1,99
Août	110.867	6.205	5,60	683.242	16.646	2,44
Septembre	114.093	6.191	5,43	700.600	17.049	2,43
Octobre	119.478	6.215	5,20	737.554	16.722	2,27
Novembre	119.032	6.125	5,15	748.195	15.119	2,02
Décembre	124.894	7.165	5,74	698.122	17.473	2,50
1929 Janvier	110.495	6.281	5,68	784.814	15.850	2,02
Février	100.035	6.187	6,18	744.535	17.541	2,86

**DECLARATIONS DE FAILLITE
ET HOMOLOGATIONS DE CONCORDATS PREVENTIFS A LA FAILLITE
PUBLIÉES AU MONITEUR DU COMMERCE BELGE.**

PÉRIODES (13 semaines)	Nombre de faillites		Nombre de concordats homologués	
	1927	1928	1927	1928
Première période	133	126	38	24
Deuxième période	122	127	28	34
Troisième période	91	109	30	35
Quatrième période	155	133	31	17

ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION EN BELGIQUE.

PÉRIODES	CHAMBRES DE COMPENSATION					CAISSE DE LIQUIDATION DE LA BOURSE DE BRUXELLES			
	BRUXELLES ET PROVINCE			BRUXELLES		Comptant			Termo
	Nombre de chambres à la fin de la période	Nombre de pièces compensées (en milliers)	Capitaux compensés en millions de francs	Nombre de pièces compensées (en milliers)	Capitaux compensés en millions de francs	Nombre de séances	Nombre de participants à la fin du mois	Montant des opérations compensées en millions de francs (1)	Montant des opérations compensées en millions de francs (1)
1927 Moyenne mensuelle	33	335	30.705	156	20.470	—	—	—	—
1928 Moyenne mensuelle	38	377	36.936	170	24.932	—	—	—	—
1927 Décembre	33	374	34.472	172	23.272	—	—	—	—
1928 Janvier	33	378	35.587	173	23.382	—	—	—	379
Février	34	358	33.627	163	22.105	—	—	—	33
Mars	35	387	39.786	174	27.223	10	20	48	30
Avril	35	361	36.501	163	24.903	19	60	378	411
Mai	35	384	41.645	173	29.317	20	60	908	542
Juin	35	378	41.305	171	28.619	21	80	793	698
Juillet	36	383	35.149	165	23.698	20	100	483	310
Août	36	368	36.807	169	24.701	19	100	731	277
Septembre	37	349	32.787	156	21.931	20	120	1.003	272
Octobre	38	404	36.200	181	24.299	23	140	1.215	387
Novembre	38	391	35.137	173	22.995	20	200	1.231	253
Décembre	38	399	38.697	179	26.006	18	200	1.315	291
1929 Janvier	38	415	39.468	189	26.641	22	200	2.272	378
Février	38	30	35.700	176	24.022	19	200	1.691	261

(1) Dans ce montant, les achats ou les ventes ne sont comptés qu'une seule fois.

ACTIVITE DES CHEMINS DE FER BELGES.

A. — Recettes et dépenses d'exploitation (en millions de francs).

PÉRIODES	RECETTES				DÉPENSES	EXCÉDENT	COEFFICIENT D'EXPLOITATION
	Voyageurs	Marchandises	Produits extraordinaires	Ensemble			
1926 Moyenne mensuelle	46,4	132,4	4,1	182,9	150,3	32,6	82,19
1927 Moyenne mensuelle	57,9	177,1	5,5	240,5	204,5	36,0	85,02
1927 Octobre	57,0	189,6	4,4	251,0	208,5	42,5	83,08
Novembre	50,6	178,7	3,5	232,8	203,7	29,1	87,49
Décembre	52,1	175,7	3,5	231,3	210,1	21,2	90,83
1928 Janvier	55,6	172,0	5,5	233,1	198,3	34,9	85,04
Février	48,3	170,1	4,3	222,7	204,2	18,4	91,72
Mars	52,3	190,6	6,3	249,2	215,8	33,4	86,61
Avril	65,5	171,4	5,7	242,5	201,5	41,1	83,07
Mai	63,8	176,7	4,1	244,6	206,3	38,4	84,33
Juin	61,5	184,5	5,1	251,1	204,1	47,0	81,26
Juillet	80,5	175,4	5,2	261,1	209,8	51,3	80,34
Août	88,8	185,5	6,6	280,9	224,8	56,1	80,—
Septembre	79,3	188,1	6,1	273,4	220,0	53,4	80,47
Octobre	62,0	216,4	7,4	285,8	232,0	53,8	81,19
Novembre	57,7	204,3	6,0	268,1	228,0	40,0	85,06
Décembre	64,1	185,3	5,3	255,—	228,4	26,3	89,65

B. — Statistique du trafic.

1°) Trafic général.

PÉRIODES	VOYAGEURS		MARCHANDISES					
	Nombre (1 = 1.000)	Voyageurs-km. (1 = 1.000.000)	Tonnes totales (1 = 1.000)	Tonnes-km. (1 = 1.000.000)				
				Service intérieur	Service mixte	Service internat.	Transit	Total
1926 Moyenne mensuelle	18.797	515	6.668	221	51	263	154	689
1927 Moyenne mensuelle	18.079	492	6.386	208	50	267	131	656
1927 Septembre	18.825	520	6.158	202	52	255	128	637
Octobre	18.481	492	6.956	220	54	271	130	675
Novembre	18.354	477	6.663	213	51	253	125	642
Décembre	18.171	475	6.323	200	51	260	120	632
1928 Janvier	20.202	507	6.332	207	52	268	121	648
Février	18.354	478	6.175	210	49	258	113	630
Mars	17.617	461	7.034	259	53	260	112	684
Avril	18.660	532	6.345	223	45	232	102	602
Mai	18.084	507	6.677	232	44	260	112	648
Juin	17.573	494	6.542	222	44	252	106	624
Juillet	18.682	558	6.244	219	46	224	104	593
Août	20.417	627	6.767	237	47	276	100	660
Septembre	19.354	541	6.805	241	46	260	96	643
Octobre	20.431	532	8.004	292	57	289	98	736
Novembre	19.421	502	7.729	281	55	267	97	700
Décembre			6.744					640

2°) Transports de charbons, produits métallurgiques et minerais.

PÉRIODES	NOMBRE DE TONNES (1 = 1.000)								
	Charbons			Produits métallurg.			Minerais		
	Service intérieur et mixte	Service internat.	Transit	Service intérieur et mixte	Service internat.	Transit	Service intérieur et mixte	Service internat.	Transit
1926 Moyenne mensuelle	1.480	519	668	369	300	38	106	356	96
1927 Moyenne mensuelle	1.321	406	574	392	338	47	113	417	94
1927 Septembre	1.200	402	543	377	308	47	124	383	86
Octobre	1.268	417	537	400	345	50	113	425	120
Novembre	1.198	366	537	377	295	38	111	425	79
Décembre	1.427	357	556	320	315	43	133	437	91
1928 Janvier	1.516	481	509	403	326	46	121	441	108
Février	1.328	440	441	401	298	54	90	411	91
Mars	1.648	441	427	437	314	71	90	388	93
Avril	1.391	497	431	422	294	44	58	369	77
Mai	1.391	513	459	417	303	51	200	482	88
Juin	1.498	507	428	425	269	49	38	485	86
Juillet	1.395	427	424	445	240	37	54	391	92
Août	1.496	416	409	412	336	34	127	533	83
Septembre	1.516	407	385	442	327	32	60	490	81
Octobre	1.754	487	400	498	370	31	99	484	77
Novembre	1.618	474	400	474	319	33	81	442	85

C. — Nombre de wagons fournis à l'industrie.

a) Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations belges, y compris ceux pour le transport de houille, coke et briquettes;

b) Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes;

c) Nombre de wagons chargés en provenance des réseaux étrangers et destinés soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

Périodes	a	b	c	a + c
1927 Moyenne mensuelle .	452.782	115.019	181.941	634.723
1928 Moyenne mensuelle .	490.573	128.013	170.669	661.242
1927 Novemb.	483.158	109.924	171.899	655.057
Décemb..	453.921	125.811	179.858	633.779
1928 Janvier .	449.711	131.882	173.104	622.815
Février .	452.300	119.945	165.003	617.303
Mars ...	513.833	135.423	177.021	690.854
Avril....	452.135	124.817	159.285	611.420
Mai	470.061	131.369	168.023	638.084
Juin	482.951	133.849	166.196	649.147
Juillet ..	470.743	119.711	161.484	632.227
Août ...	495.259	120.208	181.777	677.036
Septemb.	492.384	121.341	180.748	673.132
Octobre .	575.238	141.945	184.575	759.813
Novemb..	550.052	130.050	165.363	715.415
Décemb..	482.210	125.621	165.452	647.662
1929 Janvier .	496.341	149.306	167.460	663.801

TAUX DE L'ESCOMPTE

DES PRINCIPALES BANQUES D'EMISSION.

	Depuis le	P. c.
Allemagne	12 janvier 1929	6,50
Autriche	17 juillet 1928	6,50
Belgique	1 ^{er} juillet 1928	4
Bulgarie	15 décembre 1928	9
Danemark	24 juin 1926	5
Dantzig	18 juin 1927	6
Espagne	19 décembre 1928	5,50
Esthonie	2 janvier 1928	7,50
Etats-Unis (Federal Res. Bank of New-York) ..	13 juillet 1928	5
Finlande	16 novembre 1928	7
France	19 janvier 1928	3,50
Grande-Bretagne	7 février 1929	5,50
Grèce	5 janvier 1929	8
Hollande	13 octobre 1927	4,50
Hongrie	2 octobre 1928	7
Indes	14 février 1929	8
Italie	14 mars 1929	7
Japon	10 octobre 1927	5,48
Lettonie	1 ^{er} avril 1928	6
Lithuanie	novembre 1927	6
Norvège.....	26 mars 1928	5,50
Pologne	13 mai 1927	8
Portugal	26 juillet 1926	8
Roumanie	1 ^{er} juin 1920	6
Suède	24 août 1928	4,50
Suisse.....	22 octobre 1925	3,50
Tchécoslovaquie.....	8 mars 1927	5
U. R. S. S.	1 ^{er} avril 1923	8
Yougoslavie	22 juin 1922	6

COMMERCE SPECIAL DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE
AVEC LES PAYS ETRANGERS.

Chiffres globaux.

PÉRIODES	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS			Déf. (—) ou Exc. (+) de la balance commer- ciale (millions de francs)	Rapport des exporta- tions aux importa- tions
	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Prix moyen par tonne (francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Prix moyen par tonne (francs)		
1927 Moyenne mensuelle .	3.172	2.428	766	2.019	2.225	159	— 203	91,6
1928 Moyenne mensuelle .	3.293	2.630	799	2.214	2.512	1.134	— 118	95,5
1927 Novembre	3.132	2.402	767	2.023	2.305	1.139	— 97	96,—
Décembre	3.278	2.677	817	2.180	2.884	1.323	+ 207	107,7
1928 Janvier	2.993	2.357	787	1.592	1.952	1.226	— 405	82,8
Février	3.065	2.580	842	2.110	2.594	1.229	+ 14	100,5
Mars	3.401	2.995	881	2.464	2.739	1.111	— 256	91,4
Avril.....	3.083	2.402	779	1.975	2.167	1.098	— 234	90,2
Mai	3.164	2.540	803	2.341	2.367	1.011	— 173	93,2
Juin	3.269	2.617	801	2.385	2.462	1.032	— 156	94,—
Juillet	3.117	2.338	750	2.352	2.401	1.021	+ 63	102,7
Août	3.099	2.536	818	2.126	2.304	1.084	— 232	90,8
Septembre	3.578	2.865	801	2.154	2.320	1.077	— 546	81,—
Octobre	3.726	2.903	779	2.400	2.922	1.217	+ 18	100,6
Novembre	3.523	2.653	753	2.042	2.555	1.251	— 99	96,3
Décembre	3.491	2.788	799	2.633	3.364	1.278	+ 576	120,6
1929 Janvier	3.001	2.332	777	1.596	1.968	1.233	— 363	84,4

COMMERCE SPECIAL DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE AVEC LES PAYS ETRANGERS.

Détail par catégories.

	Animaux vivants		Objets d'alimentation et boissons		Matières brutes ou simplement préparées		Produits fabriqués		Or et argent non ouvrés ni monnayés		TOTALS	
	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.
IMPORTATIONS :												
1927 L'année	17.716	95.587	3.500.296	7.193.940	33.621.307	15.187.293	922.069	6.598.228	5	63.459	38.061.393	29.138.507
1928 L'année	10.974	61.342	3.235.807	6.794.598	35.159.548	16.592.427	1.103.720	7.996.794	33	119.079	39.510.082	31.564.240
1927 Novembre	1.177	6.188	305.902	617.586	2.745.517	1.218.313	79.313	557.328	10	2.818	3.131.918	2.402.233
Décembre	1.515	7.376	296.425	609.773	2.896.172	1.448.476	84.114	611.201	—	—	3.278.226	2.676.826
1928 Janvier	1.093	5.769	232.278	521.523	2.690.980	1.225.200	76.246	572.938	—	6.202	3.000.598	2.331.632
Février	1.571	8.150	237.548	515.216	2.743.473	1.417.289	82.592	632.662	—	6.733	3.065.183	2.580.050
Mars	1.368	7.227	289.801	620.207	3.008.931	1.613.697	100.986	743.756	5	10.273	3.401.092	2.995.160
Avril	965	5.123	235.172	516.473	2.761.589	1.234.023	85.116	634.414	1	11.561	3.082.842	2.401.594
Mai	659	3.864	224.572	519.254	2.840.396	1.315.166	98.157	698.463	—	2.785	3.163.785	2.539.532
Juin	500	3.144	274.654	577.855	2.904.918	1.375.317	88.843	651.499	—	9.679	3.268.916	2.617.494
Juillet	608	3.940	261.203	514.917	2.769.428	1.194.389	86.227	622.658	21	1.701	3.117.488	2.337.605
Août	595	3.749	274.057	547.294	2.726.016	1.319.176	98.061	658.344	—	7.685	3.098.730	2.536.248
Septembre	770	4.024	303.650	608.637	3.181.176	1.542.242	92.869	698.509	—	11.670	3.578.465	2.865.082
Octobre	901	5.223	344.316	678.097	3.276.286	1.445.903	104.085	732.051	2	41.921	3.725.590	2.903.195
Novembre	860	4.713	282.210	578.714	3.143.183	1.397.793	97.222	665.469	1	6.749	3.523.476	2.653.438
Décembre	1.086	6.424	276.452	597.349	3.120.250	1.487.503	93.249	684.864	1	12.094	3.491.038	2.788.234
1929 Janvier	1.228	6.588	232.648	520.805	2.775.200	1.202.213	90.293	663.002	—	650	3.099.369	2.393.258
EXPORTATIONS :												
1927 L'année	15.703	151.720	726.577	2.129.315	16.594.001	8.980.427	6.885.825	15.366.234	100	68.918	24.222.207	26.696.614
1928 L'année	16.854	157.612	923.057	2.528.710	18.326.334	9.876.856	7.307.616	17.508.044	99	74.199	26.573.960	30.145.421
1927 Novembre	938	9.458	69.895	204.340	1.355.516	782.021	596.735	1.305.019	6	4.403	2.023.090	2.305.241
Décembre	839	6.868	68.467	243.580	1.418.849	893.513	692.130	1.733.124	12	6.707	2.180.298	2.883.792
1928 Janvier	1.281	13.451	42.721	186.593	1.191.565	723.114	360.741	1.039.257	8	5.936	1.596.316	1.968.351
Février	1.372	13.647	61.162	206.259	1.471.756	937.640	575.579	1.426.889	14	9.533	2.109.883	2.593.968
Mars	1.441	13.468	70.266	233.167	1.661.248	929.259	731.314	1.556.537	9	6.593	2.464.277	2.739.024
Avril	1.378	12.508	49.709	172.558	1.453.608	677.429	470.105	1.295.901	13	9.001	1.974.813	2.167.397
Mai	1.392	12.173	51.313	185.441	1.641.168	805.383	647.279	1.360.108	5	3.883	2.341.157	2.366.988
Juin	1.591	15.124	58.283	209.065	1.655.936	711.339	668.938	1.521.450	5	4.644	2.384.753	2.461.622
Juillet	1.482	13.431	116.585	233.667	1.610.342	724.283	623.564	1.424.255	7	5.422	2.351.980	2.401.058
Août	1.196	11.354	92.264	210.519	1.485.700	745.051	547.204	1.330.959	8	6.064	2.126.372	2.303.947
Septembre	1.909	16.819	111.309	235.771	1.447.071	793.396	493.756	1.270.510	4	3.007	2.154.040	2.319.503
Octobre	1.687	14.763	113.408	227.479	1.562.039	926.658	723.107	1.745.130	10	7.633	2.400.252	2.921.663
Novembre	1.206	10.519	79.715	200.775	1.403.410	882.422	557.167	1.457.066	5	3.875	2.041.504	2.554.657
Décembre	923	10.386	76.285	235.545	1.642.428	1.022.409	913.073	2.086.864	10	8.608	2.632.719	3.363.812
1929 Janvier	1.088	11.280	50.013	192.990	1.224.793	751.611	374.782	1.113.090	8	5.980	1.650.684	2.074.951

RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES

I. — Classement par genre d'industrie. (Mois de février 1929.)

RUBRIQUES	Capital versé		Bénéfice total		Perte totale		Solde	Bénéfice distribué aux actionn.	Dettes obligataires	Payement de coupons d'obligat.
	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Montant en milliers de francs	En milliers de francs	En milliers de francs	En milliers de francs
Banques	1	200	1	160	—	—	160	85	—	—
Assurances	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Opérations financières	11	31.987	9	2.244	2	89	2.155	1.655	1.167	57
Exportations, importations	8	8.050	8	2.075	—	—	2.075	631	—	—
Commerce de fer et métaux	1	839	1	425	—	—	425	53	—	—
Commerce d'habillement et d'ameublem. . .	4	4.455	2	1.976	2	9	1.967	333	—	—
Commerce de produits alimentaires	3	1.830	2	172	1	11	161	125	—	—
Commerces non dénommés	4	1.181	1	57	3	320	(263)	15	—	—
Sucreries	1	1.200	—	—	1	300	(300)	—	117	—
Moulineries	2	1.800	2	911	—	—	911	320	—	—
Brasseries	4	10.953	4	2.536	—	—	2.536	2.169	—	—
Distilleries d'alcool	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres industries alimentaires	2	1.650	2	310	—	—	310	63	—	—
Carières	1	233	1	12	—	—	12	—	—	—
Charbonnages	1	500	—	—	1	16	(16)	—	—	—
Mines et autres industries extractives	1	1.400	1	106	—	—	106	—	—	—
Gaz	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Electricité	1	7.310	1	2.619	—	—	2.619	1.045	344	14
Constructions électriques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Hôtels, théâtres, cinémas	2	10.080	1	41	1	171	(130)	13	—	—
Imprimerie, publicité	4	6.600	4	1.747	—	—	1.747	831	—	—
Textiles (lin, coton, laine, soie)	10	32.313	10	10.540	—	—	10.540	5.792	168	—
Matériaux artificiels et produits céramiques ..	3	1.803	3	498	—	—	498	349	400	—
Métallurgie, sidérurgie	7	4.427	6	590	1	18	572	372	116	—
Construction	3	4.018	3	495	—	—	495	82	—	—
Papeteries (industries)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Plantations et sociétés coloniales	3	49.000	3	2.262	—	—	2.262	—	76.623	3.394
Produits chimiques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries du bois	1	500	1	7	—	—	7	—	—	—
Tanneries et corroïries	1	4.500	—	—	1	50	(50)	—	—	—
Automobiles	1	1.100	1	22	—	—	22	—	—	—
Verreries	1	275	1	572	—	—	572	221	—	—
Glaceries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries non dénommées	16	30.801	13	4.064	3	2.105	1.959	2.337	—	—
Chemins de fer	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chemins de fer vicinaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Navigation et aviation	1	40	1	9	—	—	9	8	—	—
Télégraphe, téléphone	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tramways électriques	1	1.500	1	105	—	—	105	68	—	—
Autobus	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Transports non dénommés	1	6	—	—	1	53	(53)	—	—	—
Divers non dénommés	5	477	4	53	1	4	49	36	—	—
TOTAL...	105	221.028	87	34.608	18	3.146	31.462	16.653	78.935	3.465

II. — Classement par ordre d'importance du capital versé.

Jusqu'à 1 million	66	26.442	53	8.513	13	984	7.529	2.861	516	—
De plus de 1 à 5 millions	32	79.514	28	13.444	4	1.991	11.453	6.028	285	—
De plus de 5 à 10 millions	3	23.435	2	4.048	1	171	4.477	2.989	344	14
De plus de 10 à 20 millions	2	26.637	2	4.492	—	—	4.492	3.500	—	—
De plus de 20 millions	2	65.000	2	3.511	—	—	3.511	1.275	77.790	3.451
TOTAL...	105	221.028	87	34.608	18	3.146	31.462	16.653	78.935	3.465

EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET BELGES.

I. — Détail des émissions de février 1929 (en milliers de francs).

	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS				AUGMENTATIONS DE CAPITAL				Apports en nature compris dans les souscript. et augm. de capital	PART PRISE PAR LES BANQUES DANS LA FORMATION DU CAPITAL DES ENTREPRISES		DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS				
	anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit		Actions			Obligations		Montant	Désignation	anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit		
	Nombre	Montant (*)	Nombre	Montant	Nombre	Capital ancien	Augmentation (*)	Nombre				Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Banques	3	15.500	—	—	2	10.000	15.000	—	—	—	2.200	(1)	—	—	—	—
Assurances	3	13.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Opérations financières	8	69.800	—	—	10	183.873	220.583	—	—	37.801	17.414	(2)	1	33.250	1	100 min
Exportations, importations	2	500	—	—	1	1.600	1.600	—	—	260	1.600	Algem. Beleggingskantoor	1	200	—	—
Commerce de fer et métaux	2	1.800	1	500 min	1	1.000	2.600	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Commerce d'habillem. et d'ameubl.	5	4.490	1	30 min	2	1.200	1.400	—	—	3.248	—	—	2	850	—	—
Commerce de prod. alimentaires ..	4	3.570	—	—	1	2.500	1.600	—	—	3.854	—	—	—	—	2	251 min
Commerces non dénommés	27	4.360	4	75 min	5	4.350	4.525	—	—	3.098	—	—	—	—	—	—
Sucreries	1	1.000	—	—	—	—	—	—	—	600	—	—	—	—	—	—
Meuneries	—	—	—	—	1	1.100	6.400	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Brasseries	1	100	—	—	2	7.500	18.825	—	—	6.096	7.129	(3)	1	2.558	—	—
Distilleries d'alcool	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres industries alimentaires	6	9.250	—	—	1	20.000	20.000	—	—	3.820	—	—	—	—	—	—
Carrières	—	—	—	—	1	3.500	9.500	—	—	6.500	—	—	1	5.000	—	—
Charbonnages	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Mines et autres industr. extractives.	1	1.500	—	—	1	5.500	9.100	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Gaz	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Electricité	—	—	—	—	1	5.000	25.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Constructions électriques	—	—	—	—	1	2.000	8.000	—	—	—	—	—	1	300	—	—
Hôtels, théâtres, cinémas	2	1.000	1	10 min	1	1.500	1.100	—	—	750	—	—	—	—	—	—
Imprimerie, publicité	3	5.410	—	—	1	150	350	—	—	1.420	—	—	—	—	—	—
Textiles (lin-coton-laine-soie)	8	135.440	2	850 min	3	6.000	11.975	—	—	81.198	42.400	(4)	2	1.800	—	—
Matér. artific. et prod. céramiques.	1	500	—	—	—	—	—	—	—	200	—	—	1	1.000	—	—
Métallurgie, sidérurgie	5	13.310	—	—	7	42.445	35.505	—	—	4.430	13.500	(5)	—	—	—	—
Construction	7	5.040	2	850 min	—	—	—	—	—	3.366	—	—	—	—	—	—
Papeteries (industries)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Plantations et sociétés coloniales	2	16.000	—	—	7	40.850	53.800	—	—	12.750	19.300	(6)	—	—	—	—
Produits chimiques	3	212.500	—	—	—	—	—	—	—	1.000	55.000	Banque de Bruxelles	—	—	—	—
Industries du bois	1	1.100	—	—	—	—	—	—	—	1.022	—	—	1	2.000	—	—
Tanneries et corroiries	1	3.500	—	—	2	2.150	2.204	—	—	1.500	—	—	—	—	—	—
Automobiles	5	8.160	—	—	—	—	—	—	—	2.029	—	—	—	—	—	—
Verreries	—	—	—	—	1	7.000	23.009	—	—	4.086	18.914	(7)	1	1.000	—	—
Glaceries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries non dénommées	12	16.706	—	—	5	5.260	9.840	—	—	7.223	1.000	(8)	—	—	1	20 min
Chemins de fer	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chemins de fer vicinaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Navigation et aviation	—	—	—	—	5	8.381	15.659	—	—	1.450	1.319	Banque de Crédit Comm.	—	—	—	—
Télégraphe et téléphone	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tramways électriques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autobus	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Transports non dénommés	1	120	1	10 min	—	—	—	—	—	20	—	—	—	—	—	—
Divers non dénommés	3	740	2	85 min	1	180	220	—	—	200	—	—	—	—	—	—
TOTAL...	97	544.396	14	2.410 min	63	363.039	497.786	—	—	187.921	179.776	—	12	47.658	4	371 min

(*) Montant nominatif, y compris les apports en nature.

(1) Bque Générale de Crédit et d'Escompte (Anvers); Bque Générale de Crédit et d'Escompte des Flandres (Gand).

(2) Bque de Bruxelles; Mutuelle Solvay; Bque Jossé Allard; Bque Cassel et Cie; Caisse Centrale de Crédit du Boerenbond; Bque Liégeoise et Crédit Général Liégeois réunis.

(3) Bque du Hainaut; Bque de Crédit de Mons.

(4) Bque de Bruxelles; Algemeene Bankvereniging en Volksbank van Leuven; Crédit Anversois; Fondsenbank; Bque Gantoise de Crédit.

(5) Bque Centrale de Liège; Bque de l'Est de la Belgique; Crédit Général du Congo; Bque de Charleroi.

(6) Bque Coloniale de Belgique; Crédit Général du Congo; Bque de Commerce; Caisse Centrale de Crédit du Boerenbond; Bque Union Financière d'Anvers; Bque Belge du Travail.

(7) Banque de Bruxelles; Banque de Charleroi.

(8) Banque d'Extension Industrielle et commerciale.

**II. — Groupement des sociétés selon le lieu où s'exerce leur activité sociale
et selon l'importance du capital social ou de l'augmentation de capital (en milliers de francs).**

	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS				AUGMENTATIONS DE CAPITAL					DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS			
	anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit		Actions			Obligations		anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit	
	Nom- bre	Montant (*)	Nom- bre	Montant	Nom- bre	Capital ancien	Augmen- tation (*)	Nom- bre	Montant	Nom- bre	Montant	Nom- bre	Montant

1° Selon le lieu où s'exerce leur activité sociale.

En Belgique.....	95	538.596	14	2.410 min	55	316.689	434.886	—	—	12	47.658	4	371 min
En Belg. et à l'étranger	—	—	—	—	2	7.700	13.900	—	—	—	—	—	—
Au Congo belge.....	2	16.000	—	—	6	38.650	49.000	—	—	—	—	—	—
TOTAL.....	97	544.396	14	2.410 min	63	363.039	497.786	—	—	12	47.658	4	371 min

2° Selon l'importance du capital social ou de l'augmentation de capital.

Jusqu'à 1 million	51	25.140	14	2.410 min	17	9.493	9.678	—	—	7	3.550	4	371 min
De plus de 1 à 5 mill.	34	79.816	—	—	22	55.290	57.464	—	—	4	10.858	—	—
De plus de 5 à 10 mill.	7	59.500	—	—	13	37.281	96.894	—	—	—	—	—	—
De plus de 10 à 20 mill.	1	10.440	—	—	6	76.875	92.750	—	—	—	—	—	—
De plus de 20 millions	4	369.500	—	—	5	184.000	241.000	—	—	1	33.250	—	—
TOTAL.....	97	544.396	14	2.410 min	63	363.039	497.786	—	—	12	47.658	4	371 min

(*) Montant nominal, y compris les apports en nature.

**INSCRIPTIONS
HYPOTHECAIRES (1)**

RECOURS DES PROVINCES ET COMMUNES A L'EMPRUNT.

PÉRIODES	Montants calculés d'après les droits d'inscription perçus (cfr. <i>Moniteur Belge</i>)	PÉRIODES	CRÉDIT COMMUNAL DE BELGIQUE				Emprunts directs des provinces et communes
			Avances et remboursements opérés sur emprunts consentis pour le paiement de :				
			Dépenses extraordinaires		Dépenses ordinaires (Ouvertures de crédit gagées par des impôts cédulaires et additionnels)		
		Prélèvements sur comptes	Remboursem. nets	Avances nettes	Remboursem. nets		
1927 Moyenne mensuelle	205.297	1927 Moyenne mensuelle	24.886	8.074	13.578	11.280	462.500 (1)
1928 Moyenne mensuelle	308.001	1928 Moyenne mensuelle	24.136	3.495	14.171	19.250	10.000.000 \$ (1)
1927 Novembre	187.658	1927 Décembre	49.323	1.722	11.675	18.045	—
Décembre	247.145	1928 Janvier	24.344	614	18.952	23.187	néant
1928 Janvier	239.954	Février	12.590	7.302	10.874	20.110	néant
Février	258.537	Mars	10.895	2.271	19.428	17.083	néant
Mars	311.461	Avril	20.017	2.679	12.605	8.396	néant
Avril	273.226	Mai	18.544	4.519	13.864	12.145	néant
Mai	281.360	Juin	23.393	846	20.110	13.355	néant
Juin	321.939	Juillet	25.279	6.552	16.901	25.688	néant
Juillet	308.146	Août	24.686	2.753	11.130	34.011	néant
Août	329.927	Septembre	19.792	2.221	10.686	19.864	néant
Septembre	323.440	Octobre	16.881	7.772	9.964	26.136	néant
Octobre	339.850	Novembre	33.759	1.277	12.813	13.980	néant
Novembre	300.927	Décembre	59.236	3.036	12.729	17.065	10.000.000 \$
Décembre	402.238	1929 Janvier	37.894	3.744	18.023	10.877	néant
1929 Janvier	339.73	Février	13.675	3.184	12.233	11.610	néant

(1) Y compris les renouvellements au bout de quinze ans, qui se montent à environ 1 p. c. du total, mais non compris les hypothèques légales.

(1) Montant annuel.

RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES

Tableau rétrospectif.

PÉRIODES	Capital versé		Bénéfice total		Perte totale		Solde	Bénéfice distribué aux actionn.	Dette obligataire	Payement de coupons d'obligat.
	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Montant en milliers de francs	En milliers de francs	En milliers de francs	En milliers de francs
Année 1927	4.759	17.585.864	4.002	4.809.059	757	237.928	4.571.131	2.395.315	3.670.084	165.839
*Année 1928	5.063	21.600.552	4.177	5.263.672	886	331.675	4.931.997	2.897.866	4.053.892	240.975
1927 Décembre	222	1.071.884	176	270.862	46	10.027	260.835	149.370	145.307	8.372
1928 Janvier	175	530.268	141	223.960	34	4.649	219.311	105.894	78.570	4.414
Février	127	174.984	111	32.058	16	8.972	23.086	11.700	77.579	3.417
Mars	471	1.349.679	399	397.911	72	17.414	380.497	198.436	281.240	13.842
*Avril	1.287	4.010.055	1.098	972.507	189	38.267	934.338	495.245	1.519.311	84.288
Mai	935	4.393.410	749	1.158.060	186	65.093	1.092.967	677.238	1.035.382	74.994
Juin	492	1.907.632	391	328.571	101	28.511	300.060	130.984	193.186	9.364
Juillet	325	1.923.355	258	448.896	67	71.737	377.159	266.892	90.532	7.072
Août	168	408.025	137	93.694	31	3.849	89.845	56.347	60.896	4.651
Septembre	162	740.094	132	285.374	30	8.491	276.883	136.897	73.136	4.579
Octobre	432	2.408.553	361	649.339	71	40.119	609.220	425.434	123.669	6.120
Novembre	256	1.910.213	216	378.925	40	15.040	363.885	218.780	348.204	18.162
Décembre	233	1.843.384	184	294.279	49	29.533	264.746	174.019	172.187	10.072
1929 Janvier	133	568.107	97	127.274	36	46.099	81.175	50.916	23.173	1.321
Février	105	221.028	87	34.698	18	3.146	31.462	16.653	78.935	3.465

(*) Les chiffres relatifs au Crédit communal ont été déduits.

EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES

Tableau rétrospectif

PÉRIODES	Constitutions de sociétés			Augmentations de capital				Ensemble des émissions (sociétés anonymes et en commandite par actions)	Apports en nature compris dans les souscriptions et augmentations de capital	Dissolutions de sociétés			
	anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit	Actions		Obligations				anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit	
	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs (*)		Nombre de sociétés	Capital ancien en milliers de francs	Augmentation en milliers de francs (*)	Nombre de sociétés			Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés		Montant en milliers de francs
Année 1927 ...	751	2.678.118	211	608	—	3.371.530	21	278.575	6.328.223	1.442.609	212	449.962	84
Année 1928 ...	909	6.312.470	211	734	7.208.508	5.938.630	8	11.880	12.262.980	1.955.792	289	1.168.076	21
1927 Décembre	69	289.705	22	78	402.728	396.696	3	93.525	779.926	112.562	30	65.971	8
1928 Janvier	104	253.067	22	67	471.415	393.063	1	500	646.630	118.772	33	98.020	2
Février	84	363.872	20	40	338.550	251.415	2	1.800	617.087	196.646	9	105.925	2
Mars	86	605.644	13	49	402.665	598.295	—	—	1.203.939	321.357	25	216.615	—
Avril	99	744.694	17	78	543.830	394.900	2	6.000	1.145.594	166.765	4	51.665	2
Mai	74	445.189	26	98	1.465.276	1.077.869	—	—	1.523.058	186.937	24	182.505	2
Juin	78	599.404	17	63	394.208	746.358	—	—	1.345.762	207.054	32	69.111	3
Juillet	101	609.697	21	59	827.928	439.001	—	—	1.048.698	69.835	17	87.857	3
Août	80	410.589	16	57	400.327	565.250	1	980	976.819	87.624	18	12.150	2
Septembre	49	562.144	21	37	167.502	175.811	—	—	737.955	231.119	22	68.991	—
Octobre	77	673.835	16	59	474.499	299.238	—	—	973.073	171.110	26	110.830	1
Novembre	84	794.065	11	64	1.317.433	535.850	2	2.600	1.332.515	111.074	22	92.955	1
Décembre	83	250.270	11	63	404.875	461.680	—	—	711.850	87.499	27	71.452	3
1929 Janvier	124	1.644.504	18	70	972.644	658.858	1	1.260	2.302.622	605.716	28	63.776	4
Février	97	544.396	14	63	363.039	497.766	—	—	1.042.182	137.921	12	47.653	4

(*) Montant nominal, y compris les apports en nature

PRIX DE GROS DE QUELQUES PRODUITS INDUSTRIELS (par tonne).

ÉPOQUE	CHARBONS					SIDÉRURGIE								
	p ^r foyer domest. brats. anthr. 20/30	Industr. menu 1/2 gras mi-lavé	Fines à coke	Briquettes du pays	Coke ordinaire	Fonte de moulage Charleroi	Blooms		Billettes		Poutrelles		Rails	
							Prix à l'exportation	Prix intérieurs	Prix à l'exportation	Prix intérieurs	Prix à l'exportation	Prix intérieurs	Prix à l'exportation	Prix intérieurs
fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	£	fr.	£	fr.	£	fr.	£	fr.	
1927 Moyenne mensuelle	272,-	158,-	160,-	205,-	192,-	644,-	4-2-9	760,-	4-8-3	814,-	4-14-10	886,-	6-5-0	1092,-
1928 Moyenne mensuelle	264,-	147,-	143,-	176,-	172,-	615,-	4-6-6	833,-	4-11-6	866,-	4-18-4	905,-	6-8-1	1162,-
1928 Janvier	270,-	135,-	140,-	160,-	170,50	620,-	3-19-0	750,-	4-4-0	800,-	4-7-6	825,-	6-5-0	1100,-
Février	260,-	140,-	140,-	170,-	170,50	620,-	4-2-0	760,-	4-7-0	800,-	4-12-6	825,-	6-16-0	1100,-
Mars	255,-	145,-	140,-	175,-	170,50	625,-	4-7-6	825,-	4-14-0	850,-	5-5-6	925,-	6-16-0	1100,-
Avril	260,-	145,-	150,-	175,-	170,50	630,-	4-5-0	850,-	4-8-0	875,-	4-13-6	950,-	6-10-0	1100,-
Mai	255,-	148,-	140,-	175,-	170,50	625,-	4-5-0	840,-	4-10-0	870,-	4-13-6	900,-	6-10-0	1100,-
Juin	260,-	150,-	140,-	175,-	170,50	630,-	4-10-0	850,-	4-14-0	880,-	4-19-0	930,-	6-10-0	1100,-
Juillet	265,-	150,-	145,-	180,-	170,50	630,-	4-7-0	850,-	4-12-6	880,-	4-17-0	900,-	6-0-0	1100,-
Août	265,-	150,-	145,-	180,-	170,50	630,-	4-8-0	855,-	4-13-0	885,-	5-0-0	900,-	6-0-0	1250,-
Septembre	265,-	150,-	145,-	180,-	170,50	590,-	4-10-0	857,-	4-15-0	887,-	5-0-0	915,-	6-0-0	1250,-
Octobre	270,-	150,-	145,-	180,-	175,-	590,-	4-8-0	857,50	4-10-0	887,-	5-2-6	915,-	6-10-0	1250,-
Novembre	275,-	150,-	145,-	180,-	175,-	595,-	4-8-0	857,50	4-10-0	887,-	5-5-0	940,-	6-10-0	1250,-
Décembre	280,-	150,-	145,-	180,-	175,-	595,-	4-8-0	857,50	5-0-0	887,-	5-4-0	940,-	6-10-0	1250,-
1929 Janvier	280,-	155,-	145,-	180,-	175,-	595,-	4-8-0	857,50	5-0-0	887,-	5-0-0	940,-	6-10-0	1250,-
Février	280,-	160,-	145,-	185,-	175,-	595,-	4-9-0	867,50	5-1-0	887,-	5-2-6	940,-	6-10-0	1250,-
Mars	290,-	165,-	150,-	190,-	175,-	605,-	4-9-0	867,50	5-1-0	887,-	5-1-6	940,-	6-10-0	1250,-

**PRIX MOYENS DES GRAINS ET AUTRES DENREES AGRICOLES
VENDUS SUR LES MARCHES REGULATEURS DE BELGIQUE (« Moniteur belge »).**

EPOQUES	par 100 kilos							par kilo		par 26
	Froment	Seigle	Avoine	Orge	Pomm ^{es} de terre	Lin brut	Chanvr ^e brut	Beurre	Laine	Œufs
	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
1927 Moyenne mens.	191,18	175,28	158,76	168,65	93,99	188,45	841,44	26,79	47,63	25,78
1928 Moyenne mens.	168,84	168,25	178,66	171,90	75,56	216,58	880,10	28,88	54,61	25,67
1927 Novembre	170,51	164,78	162,34	168,49	76,84	233,75	860,-	27,41	49,-	37,73
Décembre	170,87	168,76	166,50	171,71	76,48	220,50	860,-	29,01	49,80	34,87
1928 Janvier	167,78	166,08	167,49	173,84	76,59	219,38	860,-	29,23	51,75	30,82
Février	161,55	162,61	169,42	175,43	74,71	225,-	860,-	30,16	52,25	23,72
Mars	172,09	168,87	182,14	180,47	70,01	213,50	860,-	30,44	53,80	18,57
Avril	179,66	176,13	195,07	185,13	74,08	214,38	860,-	28,55	55,-	18,74
Mai	185,20	185,88	205,70	189,36	79,17	225,-	865,-	23,63	56,-	18,90
Juin	184,98	186,45	205,40	187,44	101,82	224,66	880,-	23,99	56,-	19,08
Juillet	184,44	182,45	202,30	172,20	79,21	204,44	886,25	24,46	55,50	20,65
Août	164,30	164,58	176,61	165,-	73,19	209,98	890,-	26,75	55,-	25,98
Septembre	152,96	152,95	157,15	156,70	72,02	203,96	900,-	30,29	55,-	27,97
Octobre	160,14	158,29	160,39	159,80	70,87	218,72	900,-	31,61	55,-	33,67
Novembre	160,97	160,19	162,61	159,95	67,37	220,88	900,-	32,94	55,-	36,87
Décembre	152,81	154,48	159,60	157,53	67,67	219,-	900,-	34,47	55,-	33,04
1929 Janvier	158,55	157,24	166,39	161,79	69,53	214,01	-	33,78	-	30,46

Banque Nationale de Belgique

Principaux postes des situations hebdomadaires

(en milliers de francs)

ACTIF	30-12-1913	15-3-1928	28-2-1929	7-3-1929	14-3-1929
Encaisse .					
Or	(1) 306.377	3.752.036	4.531.033	4.532.827	4.538.116
Traites et disponibilités « or » sur l'étranger	170.328	2.185.561	2.450.639	2.270.034	2.280.015
Portefeuille effets s/ la Belgique et s/ l'étranger	603.712	2.625.509	3.692.341	3.609.407	3.712.848
Avances sur fonds publics	57.901	205.070	258.247	246.059	224.284
Bons du Trésor belge et autres fonds publics (arrêté royal du 25-10-26).	—	1.945.657	1.719.467	1.700.875	1.705.875
PASSIF					
Billets en circulation.	1.049.762	10.420.398	12.162.086	11.971.139	11.969.360
Comptes Courants particuliers	88.333	250.747	345.907	333.881	501.841
Compte Courant du Trésor	14.541	114.678	204.447	113.493	48.321
TOTAL des engagements à vue	1.152.636	10.785.824	12.712.440	12.418.513	12.519.522
Rapport de l'encaisse aux engagements à vue	41,36 %	55,05 %	54,92 %	54,78 %	54,46 %
Taux d'escompte des traites acceptées	5,— %	4,50 %	4,— %	4,— %	4,— %
Taux des prêts s/ fonds publics	5,— %	6,— %	5,50 %	5,50 %	5,50 %

(1) Y compris 57.351 « Argent, billon et divers ».

Moyennes annuelles et mensuelles des situations hebdomadaires

	ENCAISSE		Portefeuille effets sur la Belgique et s/l'étranger	Avances sur fondspublics	Bons du Trésor belge et autres fonds publics (arrêté royal du 25-10-26)	Billets en circulation	COMPTES COURANTS		Total des Engagements à vue
	Or	Traites et disponibilités or s/l'étranger					Particuliers	Trésor	
Année 1927	3.271.424	2.215.241	2.447.225	171.199	1.998.846	9.566.723	491.814	92.131	10.150.668
» 1928	3.945.748	2.420.684	2.834.475	242.082	1.908.762	10.826.969	478.407	99.697	11.405.072
1927 Décembre . .	3.565.415	2.332.533	2.694.372	168.322	1.988.000	10.060.663	599.891	97.894	10.758.448
1928 Janvier . . .	3.687.022	2.461.619	2.835.695	167.704	1.970.000	10.337.819	766.185	70.759	11.174.763
Février	3.713.202	2.318.077	2.708.861	201.452	1.940.000	10.400.390	443.194	116.405	10.959.989
Mars	3.744.928	2.222.732	2.610.109	248.473	1.941.736	10.411.954	335.591	100.388	10.847.933
Avril	3.786.168	2.305.807	2.689.132	256.951	1.952.364	10.571.768	390.191	86.789	11.048.748
Mai	3.865.992	2.334.364	2.747.627	302.816	1.955.544	10.649.341	469.118	130.717	11.249.176
Juin	3.964.725	2.255.917	2.793.167	244.287	1.934.032	10.521.605	606.133	92.499	11.220.237
Juillet	4.010.797	2.313.042	2.753.029	235.006	1.921.337	10.702.027	495.782	109.900	11.307.709
Août	4.020.302	2.401.529	2.757.702	286.571	1.900.666	10.964.495	373.905	108.316	11.446.716
Septembre . .	4.032.893	2.506.760	2.887.167	265.927	1.883.673	11.084.144	447.324	107.499	11.638.967
Octobre . . .	4.047.148	2.598.960	2.990.503	267.628	1.861.306	11.363.305	360.849	88.084	11.812.238
Novembre . .	4.131.551	2.660.544	3.075.364	209.203	1.831.120	11.422.590	449.883	62.052	11.934.526
Décembre . .	4.370.401	2.700.147	3.223.331	184.672	1.798.773	11.473.880	696.263	115.777	12.285.920
1929 Janvier . . .	4.522.724	2.791.639	3.303.928	189.024	1.758.712	11.925.922	494.610	183.906	12.604.438
Février	4.529.289	2.487.674	3.527.961	211.082	1.722.209	11.968.393	449.255	128.257	12.545.905

BANQUE D'ANGLETERRE

(En milliers de £)

	27-12-1913	15-3-1928	7-3-1929	14-3-1929
ACTIF				
Encaisse métallique				
Or (Issue Départ ¹)	32.045	156.912	154.473	151.704
Monnaies d'or et d'argent (Bkg Dt)	1.053	940	355	365
Placements du « Banking Départ ¹ »	47.429	88.489	74.292	74.163
dont { valeurs garanties par l'Etat	11.199	31.507	44.797	44.837
{ escomptes et avances	35.930	56.982	10.379	12.517
{ autres valeurs			16.115	16.809
PASSIF				
Billets en circulation	29.361	134.402	355.088	355.005
Dépôts publics (Public Deposits)	9.421	9.770	8.283	11.934
Autres dépôts	42.091	103.635	101.482	101.018
Rapport de l'encaisse du Banking Départ ¹ « or, argent et billets en réserve » au solde de ses dépôts (Proportion of reserve to liabilities)	43,4 %	38,— %	51,6 %	50,5 %
Taux officiel d'escompte	5,— %	4,50 %	5,50 %	5,50 %

BANQUE DE FRANCE

(En milliers de francs)

	25-6-1928	1-3-1929	8-3-1929
ACTIF			
Encaisse-or (monnaies et lingots)	28.934.885	34.063.147	34.023.888
Disponibilités à vue à l'étranger	15.984.601	11.473.971	11.476.025
Portefeuille commer ¹ et d'effets publics :			
effets de commerce escomptés :			
sur la France	2.935.454	4.235.415	5.290.014
sur l'étranger	16.969	146.892	129.793
effets négociables achetés	10.544.906	18.383.875	18.349.112
Avances sur titres	1.846.774	2.404.732	2.366.089
Bons négociables de la caisse autonome d'amortissement	5.930.000	5.930.000	5.930.000
Prêts sans intérêts à l'Etat	3.200.000	3.200.000	3.200.000
PASSIF			
Billets au porteur en circulation	58.772.461	64.226.374	63.414.800
Comptes courants créditeurs :			
du Trésor Public	5.078.689	5.423.618	5.240.849
de la caisse autonome d'amortissement	1.934.117	6.143.120	6.057.749
comptes cour ¹ ; comptes de dép ¹ de fonds, disposit ¹ et autres engagements à vue	5.744.443	6.238.513	7.540.217
Rapport de l'encaisse-or à l'ensemble des engagements à vue	40,45 %	41,52 %	41,36 %
Taux d'escompte officiel	3,50 %	3,50 %	3,50 %

REICHSBANK

(En milliers de Reichsmarks)

	31-12-1913	15-3-1928	7-3-1929	15-3-1929
ACTIF				
Encaisse or	1.169.971	1.888.097	2.682.829	2.646.874
Devises admises dans la couverture des billets	—	262.070	127.938	67.769
Monnaies divisionnaires	276.832	69.578	113.260	125.945
Portefeuille effets	1.490.749	2.000.685	1.749.409	1.715.214
Avances s/ nantissements	94.473	91.040	153.795	58.983
PASSIF				
Billets en circulation	2.593.445	3.885.783	4.337.660	4.165.804
Divers engagements à vue	793.120	492.057	502.947	448.517
Rapports :				
a) de l'or et des devises à l'ensemble des engagements à vue	—	49,11 %	58,07 %	58,83 %
b) de l'encaisse métallique (or et monnaies divisionnaires) à l'ensemble des engagements à vue	42,72 %	44,72 %	57,76 %	60,09 %
Taux d'escompte officiel	5,— %	7,— %	6,50 %	6,50 %

NEDERLANDSCHE BANK

(En milliers de florins P.-B.)

	27-12-1913	12-3-1928	4-3-1929	11-3-1929
ACTIF				
Encaisse métallique	160.506	461.731	455.873	455.776
Portefeuille effets :				
s/ la Hollande	67.504	56.296	98.047	144.489
s/ l'étranger	14.300	481.262	132.330	101.394
Avances s/nantissements	86.026	109.895	117.860	97.975
Compte du Trésor (débitaire)	9.233	6.290	2.369	—
PASSIF				
Billets en circulation	312.695	781.682	808.766	791.541
Comptes courants :				
particuliers	4.333	36.938	12.194	23.002
du Trésor (créditaire)	—	—	—	1.280
Assignations de banque	1.522	501	270	144
Rapport de l'encaisse métallique aux engagements à vue	50,39 %	56,37 %	55,51 %	55,86 %
Taux d'escompte officiel	5,— %	4,50 %	4,50 %	4,50 %

BANQUE NATIONALE SUISSE

(En milliers de francs)

	31-12-1913	15-3-1928	7-3-1929	15-3-1929
ACTIF				
Encaisse métallique (or et argent)	190.791	493.005	526.642	526.747
Disponibilités « or » à l'étranger	23.844	36.192	171.235	159.442
Portefeuille effets sur la Suisse	146.546(1)	292.995(1)	158.213	137.370
Avances sur nantissements	28.256	55.806	68.784	64.749
Correspondants	—	25.155	17.802	43.041
PASSIF				
Billets en circulation	313.821	779.457	819.892	805.255
Autres engagements à vue	58.930(2)	98.243(2)	83.548	82.208
Rapport de l'encaisse métallique aux engagements à vue	51,19 %	56,40 %	58,29 %	59,35 %
Taux d'escompte officiel	4,50 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %

(1) Y compris les effets sur l'étranger.

(2) Y compris les engagements à terme.

BANQUE DE POLOGNE

(En milliers de Zloty)

	10-3-1928	28-2-1929	10-3-1929
ACTIF			
Encaisse métallique	536.073	622.356	622.691
Avoirs à l'étranger, devises et monnaies étrangères	627.157	544.132	537.783
Total de la réserve	1.163.230	1.166.489	1.160.474
Avoirs à l'étranger, devises et monnaies étrang. ne servant pas de couverture	212.562	153.601	147.186
Portefeuille effets	476.259	660.195	662.918
Avances s/titres	47.981	84.499	80.542
» à l'Etat	25.000	25.000	25.000
PASSIF			
Billets en circulation	1.044.850	1.248.791	1.215.890
Exigibilités à vue (y compris le c ^{te} c ^{te} du Trésor)	634.004	593.456	605.040
Rapport de la réserve totale à l'ensemble des engagements à vue	69,29 %	63,32 %	63,73 %
Rapport de l'encaisse métallique à l'ensemble des engagements à vue	31,93 %	33,78 %	34,20 %
Taux d'escompte officiel	8,— %	8,— %	8,— %

FEDERAL RESERVE BANKS

(En milliers de dollars)

	21-2-1928	13-2-1929	20-2-1929
ACTIF			
Réserves « Or »	2.819.786	2.686.221	2.681.110
Autres réserves	164.564	161.928	158.751
Total des réserves	2.984.350	2.848.149	2.839.861
Effets escomptés	461.044	903.949	864.980
» achetés sur le marché libre	353.227	391.058	355.636
Fonds publics nationaux	401.512	177.170	172.589
PASSIF			
Billets en circulation (Fed. Res. Notes)	1.591.898	1.659.777	1.651.595
Dépôts	2.404.853	2.421.522	2.361.021
dont } des banques associées	2.357.083	2.372.622	2.318.644
} du Trésor et particuliers	47.770	48.900	42.377
Rapport du total des réserves aux engagements à vue	74,7 %	69,8 %	70,8 %
Taux d'escompte de la F. R. B. of N.-Y	4,— %	5,— %	5,— %

BANQUE D'ITALIE

(En milliers de lire)

	31-12-1913	20-2-1928	10-2-1929	20-2-1929
ACTIF				
Encaisse or	1.107.633	4.547.261	5.058.525	5.058.567
» argent	94.607	—	—	—
Devises et avoires à l'étranger admis dans la couverture des billets	88.988	7.816.058	5.794.460	5.683.916
Total de la réserve	1.291.228	12.363.319	10.852.985	10.742.483
Effets sur l'Italie	505.968	3.354.291	3.504.734	3.421.040
Avances sur nantissements	126.063	736.765	1.127.667	1.082.381
Comptes courants (débiteurs)	63.605	108.690	164.132	199.167
PASSIF				
Billets en circulation	1.764.433	16.957.147	16.383.168	15.940.030
Assignations s/la Banque	—	551.779	450.023	529.215
Comptes courants productifs	207.885(1)	3.688.237(1)	2.025.783	2.103.627
Compte courant du Trésor	158.831	25.308	300.000	300.000
Rapports :				
a) de la réserve totale à l'ensemble des engagements à vue	60,59 %	58,39 %	56,65 %	56,92 %
b) de l'encaisse métallique à l'ensemble des engagements à vue	56,41 %	21,48 %	26,40 %	26,80 %
Taux d'escompte officiel	5,50 %	7,— %	6,— %	6,— %

(1) Y compris les « debiti a vista » et les « conti correnti passivi ».